

"L'Écho Québriacois"



Le Projet Éolien

Cuisine sur Site

École Numérique

Les Tuileries

Juillet 2015

Bulletin d'informations communales - N°27



La Ferme du Rocher
 Viande d'agneau fermier en vente directe sur commande

Vente de merguez à la ferme :
 le vendredi de 17h à 19h30
 de mai à septembre

Caroline Roger : 06 71 04 78 64
 Christophe Roger : 06 18 55 63 20

l'Arbre en Bois
Crêperie

Formule du jour
 le midi en semaine

Ouvert tous les midis de la semaine ainsi que les vendredis soir, samedis soir et dimanches soir.
 Fermeture le mercredi.

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC
 02 23 22 04 50

Lebreton
 Electricité Générale

Z.A. ROLIN 35190 QUÉBRIAC
 www.lebreton-electricite.fr 02.99.68.06.74
 contact@lebreton-electricite.fr 06.62.50.26.95

PLOMBERIE Quéré

INSTALLATIONS SANITAIRES - DÉPANNAGE
 Neuf & Rénovation

La Vectais, 35190 Québric
 02 99 45 54 02 - 06 69 47 61 61

Jean-Luc CLOLUS

Le Savoir-faire depuis 3 générations

Couverture
 Zinguerie
 Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC - 02 99 68 01 17

S.A.R.L. ROUAULT Père & Fils

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIER
 ACHAT & VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE
 CHÊNE - FRÊNE - HÊTRE - LYNAGON TOUTE L'ANNÉE

MALAGUET - 35190 TREVERIEN
 Tél. 02 99 45 60 67 - Fax 02 99 45 62 46 - Port. : 06 75 50 41 46

LES COTEAUX DU LINON

VENTE DIRECTE
 sur rendez-vous
 coteaux-du-linon.com
 02 23 35 12 25

Jus de pomme
 34 le bas Couëdan
 35720 Pleugueneuc

HP énergétique

Chauffagistes spécialistes des chaudières et poêles à bois

Plomberie - Solaire Thermique - Photovoltaïque
 Nos compétences d'énergéticiens à votre service

Z.A. de Rolin – Québric - Tél. : 02 99 13 28 94 - www.hpenergetik.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire.....3

Vie communale.....4-17

Finances Municipales
Hommage à M. Yves Launay
L'avancement du projet éolien
Les Serres de Launay
Les pommiers de la commune
Commémoration
Le numérique à l'école
Les pieds sous la table...
Valorisation du patrimoine
« Club des Cinq »
Se protéger contre les cambriolages

Point de vue18

Communauté de Communes.....19

CCBR Horaires
Sport et loisirs

Regards.....20

La Senegazelle

**Les séances
du Conseil Municipal**.....21-26

Voirie
Urbanisme
Administration générale
Intercommunalité
Finances
Divers
Budget primitif 2015

Une page d'histoire27-33

Tuileries de Québriac aux XVIII^e et XIX^e siècle
L'Étoile Sportive de Québriac 1975-2015

Vie sociale.....34-36

Un logement adapté dans mon « Village »
Julie Feudé
Les Brioches de l'amitié
CCAS Québriac
Accueil des nouveau-nés
et hommage aux aînées

Vie Associative37-43

Anim'6
Le Cercle d'Ille-et-Rance
Comité des fêtes du Grand Bois
Badaboum
Club du 3^e âge
Association Noël à l'Ormel
Lundi de Pâques
Cerf Volant Club de France
Le ruisseau de Tanouarn
Les Touch'à Tout
Étoile Sportive Québriacoise
Trampoline
Queb'Rando
Gymnastique volontaire de Québriac



Le Mot du Maire

Cet Echo de juillet 2015 nous propose quelques articles de fond sur des dossiers qui sont nés d'une même volonté et des mêmes convictions : Eolien, Habitat Adapté, Cuisine sur Site. Suivra fin d'année ou juin 2016, un article de fond sur l'urbanisme.

Pour chacun d'eux, il s'agit de faire en sorte que Québriac contribue à son niveau, modestement mais réellement, à :

- la dynamique de réduction de l'effet de serre par la production d'énergies renouvelables, non fossiles -> projet éolien ;
- de même, pour l'habitat adapté, Québriac, en répondant d'abord à la demande de ses habitants âgés, participe, là aussi à sa manière, et de façon plus large, à **la prise en compte du vieillissement de la population ;**
- enfin, pour la cuisine sur site, proposer à nos enfants **un repas de qualité**, alliant la recherche de fournisseurs de proximité, le respect de la saisonnalité, les bonnes pratiques culinaires et le souhait de faire nous-mêmes la préparation du repas. Du travail en local, non sous-traité ailleurs.

Un autre sujet est en cours, à savoir l'étude de densification urbaine préalable à toute demande d'ouverture de nouvelles zones constructibles. Issue des lois 2014 ALUR pour un Urbanisme Rénové, il s'agit **d'étudier les possibilités de ré-urbaniser ce qui l'est déjà**, par l'ajout de construction dans les « dents creuses », le morcellement des grandes parcelles, l'urbanisation des espaces centraux à l'abandon, des fonds de jardin etc. C'est à la fois le passage obligé pour être autorisé à ouvrir de nouveaux espaces à la construction, une réflexion sur notre politique urbaine à moyen terme et une vraie approche de la limitation de la consommation d'espaces agricoles. Là encore et c'est le sens de la loi, **il faut que chacun prenne sa part.**

Merci à l'équipe pour ce nouvel écho de l'été 2015. Il vous plait ?
Je vous souhaite un bel été.

*Le Maire,
Armand Châteaugiron.*

MAIRIE
5, rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 03 52
mairie@quebriac.fr
www.quebriac.fr

Directeur de publication :
Armand Châteaugiron
Impression : Imp. **atmco** IMPRIM'VERT



Finances Municipales

Pourquoi une petite augmentation des impôts à Québriac en 2015 ?

Réduction de la dotation globale de fonctionnement des communes, articles et éditoriaux alarmistes dans les médias prophétisant, exemples à l'appui, une explosion de la fiscalité locale, entre débats politiques voire politiciens, polémiques, quelles conséquences pour Québriac en 2015 et pour les années à venir ?

Qu'est-ce que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et quel est son poids dans les finances de Québriac ?

Notre budget est composé de deux sections. La section de fonctionnement nous permet de financer les dépenses auxquelles toute collectivité doit faire face : emploi de son personnel, charges liées à l'entretien et au fonctionnement de l'ensemble des bâtiments et des équipements communaux. La section d'investissement prévoit quant à elle, les moyens financiers nécessaires à l'engagement de tout projet communal.

Dans l'attente de son éventuelle réforme pour 2016, la DGF est la somme de trois concours de l'État au budget de fonctionnement des communes :

- la dotation forfaitaire des communes, principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur des critères de population et de superficie communale ;
- la dotation de solidarité rurale (DSR) ;
- la dotation nationale de péréquation (DNP) qui a pour principal objet de corriger les écarts de la richesse fiscale entre les communes.

Le poids de la DGF dans nos finances communales est conséquent. Il représente en 2014 près de 23 % des recettes du budget de fonctionnement. Il l'est à double titre car le budget de fonctionnement doit dégager un excédent chaque année. Pour être viré à la section d'investissement.

La mise en perspective des résultats financiers du budget de fonctionnement montre un tassement certain des résultats. Préserver ces excédents de fonctionnement est pourtant important pour la

commune. Ils permettent notamment d'honorer le remboursement annuel de la dette (140 000 euros).

C'est dire que toute évolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement revêt une importance toute particulière et nous conduit à y être des plus attentifs.

Le désengagement de l'État

Les textes budgétaires adoptés au mois de décembre 2014 par le Parlement prévoient un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur la période 2015-2017. Les collectivités territoriales participeront à l'effort de redressement des comptes publics. Leurs dotations seront réduites de 11 milliards sur trois ans (2015-2017) avec une première diminution de 3,67 milliards au titre de l'année 2015.

L'État s'est toutefois engagé à déployer des mécanismes d'amortissement pour les communes les plus pauvres. A toute chose, malheur est bon et parce que nous avons pris dans le passé récent les mesures qui s'imposaient, nous en bénéficierons cette année, la baisse de DGF Forfaitaire de 17 000 euros qui nous est infligée est ainsi fortement compensée.

Il faut certes s'en satisfaire, mais il convient également de demeurer vigilant et lucide. Jusqu'à quand les finances municipales de la commune ne seront pas impactées par les mesures générales d'économie ? Doit-on par ailleurs considérer que parce que nos dotations ne baissent pas ou peu tout va pour le mieux ? Les charges de la commune, elles, ne demeurent pas constantes.

Des projets sont engagés, tels le Village Adapté. D'autres sont à venir comme l'accroissement des capacités de l'assainissement collectif, nécessaire au maintien de la dynamique de croissance qui fonde notre politique de développement depuis plus de quinze ans. Ces projets pèseront forcément sur notre budget de fonctionnement et sur notre capacité à dégager des excédents.





Des éditoriaux alarmistes relatifs à l'accroissement de la pression fiscale, une réalité plus contrastée

Pour n'en citer qu'un, dans un article du 14 avril, «*Le Figaro*» pointaient les contradictions entre discours de campagne et «*le difficile réveil des contribuables locaux*» avec les premières décisions en matière de fiscalité dans quelques grandes villes de l'Hexagone : + 3 % à Strasbourg, + 4 % ou 5% à Bordeaux, + 5 % à Marseille ou à Lyon, + 10 % à Lille, + 15 % à Toulouse...

La réalité est beaucoup plus contrastée. Dans un article du 5 mai, «*Les Echos*» relèvent que les impôts locaux devraient augmenter de 1,6 % en moyenne. Cette hausse qualifiée de modérée inspire cette réflexion malicieuse au «*Canard Enchaîné*», «*comme la hausse des prix ne devrait pas dépasser 0,2 % cela fait quand même huit fois le taux d'inflation prévu.*» (6 mai 2015).

L'accroissement des impôts à Québriac en 2015

Avant même de connaître le montant réel de nos dotations, le conseil municipal a décidé majoritairement lors du conseil du 6 mars 2015 d'une hausse de 0,2 point des taux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

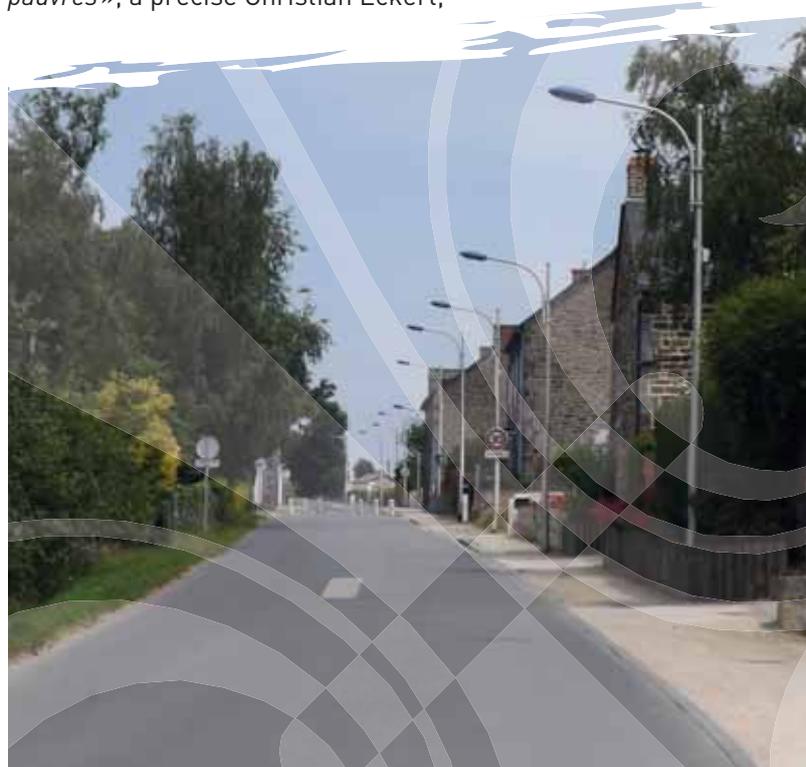
Le produit de l'impôt augmentera cette année à Québriac de moins de 2 500 € (412 256 € en 2015 contre 410 030 € en 2014) soit une hausse de 0,59 %.

Nous avons souhaité cette augmentation pour des raisons techniques : le maintien du coefficient d'effort fiscal de Québriac.

L'effort fiscal est un indicateur très important permettant d'évaluer la pression fiscale exercée sur les contribuables de la commune. Il est utilisé par l'Etat pour répartir les fonds destinés à amortir les efforts d'économie demandés aux collectivités territoriales. Notre taux est aujourd'hui proche de 1,02 donc très légèrement supérieur à la moyenne. Sans cette mesure, nous aurions moins bénéficié des mécanismes d'amortissement liés à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2015 et aurions subi plus durement l'impact des réductions de dotation aux collectivités territoriales. Un «*décrochage*» par rapport à ce coefficient dans le contexte actuel serait fortement pénalisant dans les années à venir pour les finances municipales.

Et à l'avenir ?

Faire de la prévision budgétaire dans un environnement aussi mouvant n'est pas aisé. Une Réforme de la dotation globale de fonctionnement doit intervenir en 2016 pour «*encourager les comportements vertueux et renforcer les mécanismes de solidarité financière entre collectivités riches et pauvres*», a précisé Christian Eckert,





secrétaire d'État au Budget. «Vertueux» au sens fiscal du terme nous nous efforçons de l'être. Les mesures additionnelles d'économie envisagées par l'Etat sur pression de l'Europe et une reprise qui tarde à se concrétiser invitent toutefois à la prudence.

Nous devons en conséquence agir sur les dépenses et sur les recettes de fonctionnement. Au titre des recettes, l'accroissement significatif de la pression fiscale n'est pas envisagé et la municipalité travaille sur d'autres pistes. Le projet éolien devrait nous permettre de percevoir de 35 à 40 000 € annuels de loyers. Une recherche permanente de la bonne valorisation sans exagération de nos services est appliquée : évolution des fermages des terres communales, de tous les tarifs communaux... Une réflexion est également engagée sur des cessions de patrimoine communal.

Au titre des dépenses, nous travaillons sur les différents postes afin d'optimiser la dépense de chaque euro à qualité de service

égale. Optimiser, c'est par exemple veiller avec encore plus de rigueur qu'aujourd'hui à imputer toute dépense relevant de l'investissement sur le budget d'investissement afin de pouvoir récupérer la Taxe sur la Valeur Ajoutée. C'est également travailler sur la diminution de certaines dépenses de fonctionnement (maintenance, téléphonie, carburants) ou sur la renégociation des taux de certains emprunts auprès des organismes bancaires. Cela passe également par la réalisation d'économies d'énergie : diminution des plages horaires de fonctionnement de l'éclairage public, remplacement des ampoules énergivores, travaux d'isolation sur les bâtiments communaux... Economiser c'est enfin aller plus avant dans la mutualisation des achats et frais de gestion avec les autres communes de la Bretagne Romantique. Les gains escomptés de chacune de ces actions ne permettront parfois d'économiser que quelques centaines d'euros, mais nous estimons que par leur addition, l'enjeu en vaut largement la peine.

Travailler aujourd'hui sur la préservation de nos marges de manœuvres sur le budget de fonctionnement, c'est garantir notre capacité à investir pour le développement de notre commune et à préserver la qualité de vie de chacun de ses habitants, en toute indépendance.



Hommage à M. Yves Launay Maire honoraire de Québriac

**Samedi 11 avril 2015 Yves Launay nous a quitté.
Une figure populaire de Québriac s'est éteinte !**

Communément appelé par son prénom, Yves, nous a quittés le 11 avril 2015 à l'âge de 81 ans.

Fils d'agriculteur, il est né le 6 mai 1933 au village de Trémagouët à Québriac. Il y a vécu sa jeunesse, entouré de ses parents et de sa jeune sœur Marie-France. Son père étant souffrant il fut appelé très jeune à prendre des responsabilités familiales et professionnelles. Lors de son service militaire il participa aux opérations de maintien de l'ordre en Egypte et en Algérie. A son retour il s'installa définitivement en tant qu'agriculteur à Trémagouët avec son épouse Marie, puis trois enfants sont nés : François, Sylvain et Bertrand.

Très motivé par l'agriculture, il s'investit très tôt dans les organisations professionnelles agricoles. Militant syndicaliste, il devient président du syndicat agricole local à 28 ans. Yves s'est engagé pour la promotion et le développement du milieu agricole, fondateur et administrateur de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) et de la Coopérative Laitière d'Ille-et-Vilaine (COLIV), administrateur de la Caisse Locale de Groupama et aussi beaucoup d'autres responsabilités.

Durant sa vie active, Yves et sa famille ont tissé des liens d'entraide et d'amitié avec leurs voisins, les collègues agriculteurs, partageant les joies et les réussites mais aussi les moments difficiles.

Outre son engagement professionnel, Yves était aussi passionné par la vie locale citoyenne. C'est ainsi qu'en 1959, le maire de l'époque, M. Joseph Houitte le sollicite pour entrer au Conseil Municipal. Elu comme conseiller au mois de mars 1959, il devient

maire le 1^{er} décembre 1972, fonction qu'il a rempli jusqu'au mois de juin 1995. Il a consacré 36 années de sa vie au service de la collectivité locale dont 23 ans en qualité de maire, période pendant laquelle il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens, dans un esprit de solidarité et de justice. Yves a été nommé en tant que Maire honoraire le 30 septembre 1995.

Nombreuses ont été les réalisations au cours de ses mandatures. Parmi les principales, citons pour mémoire : la création du premier lotissement communal « les Landelles », la modernisation du réseau routier, l'adduction d'eau, la restructuration des écoles et la création des salles polyvalentes, l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la première station d'épuration avec la création des réseaux d'eaux usées, l'aménagement du centre bourg avec la restauration de la mairie et de l'église... et bien d'autres travaux.

Au moment de la retraite, il laisse la succession de l'exploitation agricole à ses enfants et se retire de la municipalité, tout en continuant à s'intéresser à la vie locale et notamment au monde agricole et son évolution. Malheureusement son fils aîné décède à l'âge de 36 ans. Ce fut une dure épreuve pour lui et sa famille. Peu à peu la fatigue s'installe et Yves subit l'épreuve de la maladie et de la vieillesse, son épouse l'accompagnant au quotidien avec patience et courage et avec le soutien de sa famille, des voisins et amis.

Avec sa disparition aujourd'hui, c'est une page de l'histoire de Québriac qui se tourne, mais sa trace reste bien présente tant il a façonné notre commune.

A Marie, son épouse, ses enfants et petits-enfants, nous formulons nos bien sincères condoléances.

M. Yves Launay entouré de Jean-Claude Goupil maire honoraire, Armand Châteaugiron maire et Daniel Gendrot secrétaire de mairie (mars 2009).



L'avancement du projet éolien

Le projet éolien porté par la municipalité avance. Dernier épisode en date, la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 13 juillet 2007, avec l'implantation d'un champ éolien sur la lande de Tanouarn. Afin de le modifier et de permettre la poursuite du projet, la municipalité a décidé à l'unanimité, lors de la séance du conseil municipal du 18 juillet 2014, d'engager une procédure de Déclaration de Projet, démarche soumise à enquête publique qui s'est tenue du 7 janvier au 7 février 2015.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Rennes a rendu un avis favorable le 2 mars. Dans ses conclusions, il relève plusieurs considérations générales ayant trait à la fragilité électrique croissante de la région, faisant peser chaque hiver des risques sur l'approvisionnement électrique de la Bretagne.

Il note que le projet éolien de 10 MW sur la commune s'insère dans un contexte général en faveur des nouvelles énergies, Grenelle 2 et pacte électrique breton. Signé le 14 décembre 2010, ce document envisage en particulier une stratégie globale reposant sur plusieurs axes majeurs dont la maîtrise de la consommation d'électricité et le développement des énergies renouvelables.

L'élaboration d'un schéma éolien terrestre en Bretagne s'intègre dans ce deuxième volet, celui du développement des énergies renouvelables. Son objectif est double, guider les porteurs de projets de parcs éoliens terrestres en vue de limiter les approches disparates et harmoniser le développement territorial.

L'ensemble des études réalisées par la Communauté de Communes, dans le cadre de la création de la Zone de développement de l'Éolien (ZDE) autorisée par le préfet en janvier 2012, recense Québriac comme une zone favorable.

Ce projet souligne le commissaire enquêteur permettra :

- la production locale d'électricité de manière propre renouvelable et réversible ;
- une production d'électricité estimée à 20 millions de Kwh/an, soit la consommation électrique de 5 700 personnes (chauffage compris) ;
- d'éviter l'émission de plus de seize mille tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère en comparaison avec la même quantité d'énergie produite grâce au pétrole ;
- de participer à la création d'emploi en phase de travaux et même si c'est dans une bien moindre mesure, lors de l'exploitation du parc ;
- de contribuer à la pérennisation des finances locales. La commune devrait percevoir 35 à 40 000 € annuels de loyers et taxes pour ces machines implantées sur des parcelles communales.

L'impact de leur implantation sur l'environnement forestier apparaît limité. Dans le numéro de juillet 2014 de l'Echo, nous précisons que sur les cinq éoliennes, trois le seraient dans la forêt, nécessitant un défrichement à leur pied sur un rayon de vingt-cinq à trente mètres soit une emprise au sol d'environ 2 500 m² chacune. De plus, la largeur supplémentaire mise en dur des pare-feu sera d'environ un mètre cinquante, ce qui représente 6 000 m² de forêt supplémentaires. L'ensemble de ces travaux conduira donc à des défrichements d'une surface totale de 1,3 hectare. Cette mesure sera compensée par la plantation d'une superficie de trois à quatre fois supérieure qui bénéficiera du Régime Forestier. L'emplacement des machines, réfléchi en concertation avec l'ONF s'intègre enfin dans une approche multifonctionnelle de la gestion de la forêt.

Pour intéressantes que soient les conclusions du commissaire enquêteur, pourquoi s'engager dans un tel projet à Québriac ? Quelles sont les raisons qui animent la municipalité sur ce dossier d'autant que l'éolien n'est pas exempt de critiques ?

Ce projet est d'abord un projet citoyen. La lutte contre le réchauffement climatique est l'affaire de tous. « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » déclarait Jacques Chirac en ouverture du discours qu'il prononça au IV^e sommet de la terre à Johannesburg en septembre 2002. Pourtant depuis, les atermoiements au niveau international, entre scepticisme, recherche de responsabilités de la dégradation du climat, désir légitime de développement et poursuite d'objectifs à court terme ne cessent de ralentir la prise en compte de ce phénomène extrêmement préoccupant.

UNE NOUVELLE "CHOUETTE BALADE" À ROCHESEVIERÈRE !



Publié le :
La communauté de communes a développé une nouvelle "Chouette Balade" sur le canton, après Saint-Philbert-de-Bouaine c'est au tour de Rocheservière d'accueillir une balade ludique...

Equipé de votre smartphone ou d'un visioguide, partez à l'aventure et découvrez une nouvelle chouette balade !

En plus de la découverte des éoliennes à Saint-Philbert-de-Bouaine, découvrez le bourg de Rocheservière avec des chasses aux trésors, quiz, jeux. Une manière ludique d'appréhender en famille le patrimoine et l'histoire de notre territoire !



Smartphone ou visioguide, c'est au choix !

Partez avec votre smartphone, en ayant téléchargé l'application "les chouettes balades", ou en louant un visioguide à l'office de tourisme du canton de Rocheservière.

Tél. 02 51 94 94 05

Nous pensons que chacun à son niveau doit assumer sa part de responsabilité, chercher à préserver ou à tout le moins à ralentir le réchauffement climatique. Nous devons en conséquence être acteur. Nous considérons que pour modeste qu'elle soit, notre contribution par son addition avec les initiatives portées par d'autres qui partagent cette conviction fait sens. Pour cette raison il est convenu avec la société IEL que les particuliers et collectivités pourront, s'ils le souhaitent, investir dans le parc éolien de Québriac. Une réflexion pourra être menée avec IEL pour la création, l'aménagement de chemins de randonnées lien avec le projet éolien. Certaines collectivités ont tiré parti de l'éolien pour développer le côté touristique (balade thématique). Pourquoi pas Québriac ?

Source : <http://www.cc-canton-rocheserviere.fr/actualites/2819-une-nouvelle-chouette-balade-a-rocheserviere.html>

Sans sombrer dans le catastrophisme, le dernier document intitulé « *Résumé à l'intention des décideurs* » établi par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en 2013 est à bien des égards plus alarmant que le précédent, publié en 2007.

Concernant les températures, les experts du climat estiment désormais « *extrêmement probable* », avec une probabilité supérieure à 95 % que l'élévation de la température résulte de l'accumulation des gaz à effet de serre d'origine humaine. Le réchauffement moyen depuis 1880 est de 0,85 °C et les trois dernières décennies sont « *probablement* » les plus chaudes depuis au moins mille quatre cents ans. Les modèles climatiques s'affolent avec selon les scénarii des élévations de température comprises entre 0,3 °C et 4,8 °C, la perspective d'une élévation à la fin du siècle de moins de 2 °C des températures au-delà de celles enregistrées avant les révolutions industrielles est jugée de plus en plus improbable.

Neiges et glaces se rétractent rapidement. La banquise arctique estivale a perdu, en surface, entre 9,4 % et 13,6 % depuis 1979. Elle pourrait avoir totalement disparu au milieu du siècle, dans le cas du scénario le plus noir. Les glaciers de montagne ont perdu eux en moyenne environ 275 milliards de tonnes (Gt) de glaces par an entre 1993 et 2009. Conséquence de cette fonte des glaces, le niveau de la mer s'élève. Le précédent rapport envisageait une élévation moyenne du niveau de la mer comprise entre 18 cm et 59 cm d'ici à la fin du siècle. Cette estimation critiquée dès sa publication : ne tenait pas compte des pertes de glace du Groenland et de l'Antarctique. En intégrant ces deux contributeurs importants, les simulations donnent des chiffres plus conséquents : en fonction des émissions à venir, la mer pourrait être plus haute de 26 cm à 82 cm dans la période 2081-2100 qu'entre 1986-2005. Mais dans le scénario le plus noir, les experts donnent comme fourchette haute le chiffre de 98 cm d'élévation moyenne.



Cirage & Cie

CORDONNERIE



Les services :

- RÉPARATION DE CHAUSSURES
- MAROQUINERIE
- REPRODUCTION DE CLÉS
- PLAQUE AUTO-MOTO
- IMPRIMERIE
- TAMPON
- GRAVURE
- PILES DE MONTRE
- TROPHÉES

Galerie marchande **Intermarché**

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi au samedi 8h30 à 19h00
Samedi 9h00 à 18h30
Fermé le mardi

Dernière conséquence, les événements extrêmes dont les experts estiment « très probable » que l'influence humaine a contribué aux changements de fréquence et d'intensité des températures extrêmes notées depuis le milieu du XX^e siècle. « *Les vagues de chaleur vont très probablement se produire plus fréquemment et durer plus longtemps, a déclaré le climatologue Thomas Stocker (université de Berne), co-président du groupe de travail du GIEC. Avec le réchauffement, nous nous attendons à voir les régions humides recevoir plus de pluies et les régions les plus sèches à en recevoir moins.* »

Nous considérons en conséquence que le réchauffement climatique est l'affaire de tous et que dans la mesure où nous possédons à Québriac un potentiel de développement des énergies renouvelables, en l'espèce l'éolien, nous devons nous engager dans cette voie. Nous le pensons d'autant plus que ce projet n'est en rien irréversible. Notre décision n'hypothèque pas l'avenir. Nous nous engageons certes sur vingt ans, mais au-delà les élus et la population pourront s'ils le jugent nécessaire mettre un terme à la production d'énergie éolienne à Québriac, sans engager nos générations futures. Hormis, l'empreinte matérialisée par les fondations des éoliennes (300 m²/éolienne), toute trace des machines pourra être effacée.

Citoyen, ce projet est néanmoins également intéressé. Le désengagement financier de l'Etat doit impérativement de notre point de vue nous conduire à diversifier les sources de financement du budget municipal (Cf article : Finances Municipales : Pourquoi une augmentation des impôts à Québriac en 2015 ?)

S'engager dans cette voie, croire en ce projet et considérer que les atouts de l'énergie éolienne n'occulent pas les questions, les contradictions et les limites d'une énergie qui ne fait pas consensus. Il suffit de s'intéresser aux multiples débats du printemps au Parlement lors de la discussion sur le projet de loi de transition énergétique pour s'en convaincre (Cf. ci-dessous).

Les critiques à l'égard de l'éolien sont connues :

- énergie intermittente ou variable et chère par rapport aux centrales d'électricités amorties. Néanmoins, notons que l'électricité éolienne est vendue à EDF au prix de 8,4 centimes le kilowattheure alors que vous, moi achetons notre électricité autour de 14 centimes le kilowattheure (abonnement et taxes comprises) ;
- certaines technologies d'éoliennes (aimants permanents) contiennent des terres rares (néodyme) dont l'extraction se fait majoritairement en Chine avec des conséquences environnementales importantes et pour lesquelles une pénurie n'est pas exclue. La part de marché des éoliennes utilisant des aimants permanents reste cependant relativement faible et c'est surtout pour l'éolien en mer que certains constructeurs s'y intéressent, car les éoliennes à aimant permanent peuvent diminuer les besoins de maintenance. A titre d'exemple, les deux leaders sur le marché français, Enercon et Siemens, utilisent des éoliennes sans aimant permanent ;



- impact sur le paysage ;
- impact sur les oiseaux mais qui semble demeurer faible en comparaison de celui des lignes électriques et les trafics routiers. Certaines éoliennes peuvent également être équipées de système permettant d'arrêter la machine lorsque le risque d'impact est important (lever ou coucher du soleil, période de l'année, valeurs de la vitesse du vent et de la température) ;
- impact sonore. le bruit d'une éolienne moderne est dû uniquement à la rotation des pales. Plus les pales de l'éolienne tournent vite, plus le bruit sera important. En France, la régulation ne porte pas sur le bruit maximal de l'éolienne, mais sur l'émergence maximale, c'est-à-dire la différence entre le bruit causé par l'éolienne et le bruit ambiant. L'émergence ne doit pas dépasser une valeur de 5 décibels le jour et de 3 décibels la nuit.

L'ensemble des éléments doit être pris en considération dans ce projet qui va entrer désormais dans une nouvelle phase ; celle de l'enquête publique et des consultations à partir du mois de septembre-octobre et pour trois mois, avant une prise de décision qui devrait intervenir aux environs du mois de février-mars 2016.

L'implantation d'éoliennes un point fort de débat de la discussion du projet de loi de transition énergétique

La Loi dite de transition énergétique débattue au parlement en ce printemps fut l'occasion d'un débat important autour du développement de l'éolien en France dont les médias se sont largement fait l'écho.

Au mois de février, un amendement, introduit lors de l'adoption du texte au Sénat, modifiait l'article L. 553-1 du code de l'environnement en subordonnant l'implantation des éoliennes à une distance

d'éloignement minimale de 1 000 mètres par rapport aux constructions à usage d'habitation et aux zones destinées à l'habitation définies comme telles dans les documents d'urbanisme en vigueur à la date de publication de la loi.

Les sénateurs à l'initiative de cette disposition argumentaient de l'impact visuel des machines dans le paysage, de la volonté de concentrer les éoliennes dans les secteurs inhabités, du stress, de l'atteinte à la qualité de vie...

La mise en œuvre de cet amendement réduisant de manière très significative, la capacité de développement de l'éolien terrestre en France, lors de sa séance du 14 avril, la commission spéciale de l'Assemblée, chargée d'examiner le projet de loi en nouvelle lecture, est revenue sur ce point. Tout en soulignant la légitimité des préoccupations des riverains, l'Assemblée nationale argumente que *« le relèvement de la distance minimale d'implantation ne peut constituer une solution proportionnée au problème. En effet, cette règle "aveugle" ne prend pas en compte les spécificités de chaque territoire et réduit considérablement le potentiel de développement de l'éolien en France. Par exemple, en région Centre, avec le seuil actuel de 500 mètres, la surface pouvant accueillir un projet éolien représente 33 % de la surface totale régionale. Avec un seuil fixé à 1 000 mètres, la surface résiduelle serait de 3 %, soit une division par dix. Le ratio serait quasi-identique en région Picardie (4,9 % contre 47 %). »*

La loi pourrait être adoptée d'ici l'été.

La loi du 12 juillet 2010, dit « Grenelle 2 », affiche un objectif de développement de l'éolien en France ambitieux, en portant la puissance installée de 6 GW à 19 GW en 2020. Au premier janvier 2015, nous en sommes à 9 GW.

Les Serres de Launay

Dans le hameau de Launay, aux confins de Québriac et de La Chapelle-aux-Filtzméens, Jean-Marc et Christelle Conflant ont ouvert Les Serres de Launay.

« J'en avais l'idée depuis quelques années, explique Jean-Marc Conflant. Mais notre activité espaces verts ne nous en laissait pas le temps. Là, j'ai revendu ma société et j'ai réinvesti dans cette activité. » Quand on arrive, les installations ne passent pas inaperçues : une grande serre de 1 200 m² et une petite, chauffante, de 160 m². *« On y fait tous nos démarrages de plantes que l'on transfère dans la grande après le repotage. »*

La grande serre est très colorée actuellement avec tous les plants de fleurs, des annuelles, des

bisannuelles, des rosiers ; ainsi que des tas de plants de légumes et beaucoup d'explications sur de petits panneaux.

Sont également prévus la production de chrysanthèmes ainsi que des sapins de Noël ; des terrains à l'extérieur sont prévus pour cela. *« On fait aussi la préparation de jardinières pour les communes de Québriac et Trimer. Elles nous apportent leurs jardinières et choisissent les fleurs, nous, on fait tout le reste. »*

Les Serres de Launay sont ouvertes, du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermée le dimanche et lundi. Ouvert les jours fériés.



Les pommiers de la commune vont enfin donner leurs fruits et surtout leur jus !

En février 2014, la municipalité acquiert le verger de la Métairie neuve, d'une superficie de 3 600 m², situé sur la D81, en direction de la Chapelle aux Filtzméens, après la salle polyvalente.

D'après les photos aériennes de 1949, ce verger avait alors au moins 15 ans.



Photos du verger à droite du cercle, en 1949 et récemment image Géobretagne.fr*

Il appartenait à Monsieur Faisant. En 1950 Marcel et Yvonne Robinault en deviennent les locataires, puis les propriétaires en 1970. Les pommes Reinettes d'Armorique étaient alors récoltées et vendues à la Coopérative de Tinténiac puis partaient à la cidrerie Loïc Raison à Domagné.

Le verger a été ensuite délaissé et acquis par la commune en même temps que le champ voisin.

Au fil des années, sans entretien, les pommiers avaient été envahis par le lierre, le gui et surtout les ronces qui les étouffaient.

C'est à ce moment là, en emmenant ma fille chez son assistante maternelle, rue de Tanouarn, que je me décide à «sauver» ce verger, abandonné comme tant d'autres dans nos campagnes. Depuis 2011, je cultive des pommiers pour en faire du jus de pomme et je développe peu à peu mon activité. Après avoir contacté la mairie et fait part de mon intérêt pour ce verger, la municipalité me confie la responsabilité des pommiers.

En 2015, les services communaux nettoient la parcelle et complète le verger en plantant 16 jeunes pommiers Rouget de Dol, variété adaptée pour le jus de pomme, et trop rarement cultivée.

Depuis 2014, le verger de la Métairie neuve, est certifié *cultivé en Agriculture Biologique* par Certipaq. Il semble qu'il s'agisse de la seule parcelle certifiée AB de la commune.



Ma ferme bio est située à Pleugueneuc, où j'éleve aussi, sous les pommiers, quelques moutons de race Landes de Bretagne, race locale à faible effectif.

Vous trouverez le jus de pomme du verger de la Métairie neuve à l'épicerie de Québriac «Le P'tit Plus» à partir de l'automne prochain.

Si vous avez vous même des pommes à jus, vous pourrez les amener à mon pressoir à Pleugueneuc et repartir avec des bouteilles de jus de vos pommes.

Elizabeth Gury-Oberthür
www.coteaux-du-linon.com

*Photos : Elizabeth Gury-Oberthür, géobretagne.fr

LES POMMIERS DU VERGER DE LA MÉTAIRIE NEUVE

Reinette d'Armorique

Port très retombant, nombreux rameaux, longs et souples. Vigueur moyenne à forte, bonne fertilité. Floraison très tardive (fin mai).

Vieille variété encore très cultivée : 1500 tonnes sont commercialisées annuellement. Très bonne conservation. Bonne résistance aux manipulations. Rustique.

Pomme polyvalente par excellence, la reinette d'Armorique est tout aussi bonne crue, cuite, en jus que sous forme de cidre.

Sa chair est fine et dense. Son acidité en début de saison diminue et elle devient plus parfumée.

Rouget de Dol

La chair des Rougets est acidulée, ferme, croquante, juteuse, sucrée, mais de structure grossière.

Le rouget est utilisé pour faire un excellent jus de pomme goûté et coloré.

L'exploitation a baissé petit à petit, si bien qu'en 1990 il ne s'en commercialisait plus que 50 tonnes, quantité bien modeste comparée à la période faste. Des pommiers Rouget de Dol sont morts ou ont été arrachés.



Commémoration du 8 mai 2015

En ce jour du 8 mai 2015, c'est l'occasion de se souvenir et de célébrer la fin de la seconde guerre mondiale qui a fait des millions de morts en Europe. Comme chaque année, nous partons de la mairie pour nous rendre au cimetière honorer les combattants de 14-18 et nous recueillir devant les tombes des anciens combattants décédés dans l'année écoulée.



Marie Madeleine Gamblin, adjointe au maire a lu le texte du secrétaire d'état aux anciens combattants puis Jean-Claude Dragon celui de UFAC.



Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts suivi d'une minute de silence. Au cours de cette cérémonie, trois diplômes ont été remis aux porte-drapeaux Robert Cobac, André Roisain et Roger Monnier ainsi que la remise de médailles à René Dru.



La cérémonie se termine par le chant de la Marseillaise. Il ne faut pas oublier la participation des enfants de l'école de Québriac encadré par Erwan Fontaine, lisant des lettres de soldats envoyées à leur famille, des moments forts et émouvants.



Les jours qui ont suivi cette cérémonie, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès d'André Roisain porte drapeau, sa présence et sa gentillesse nous manqueront.

Le numérique à l'école

L'environnement des enfants scolarisés à l'école de Québriac s'est largement modifié depuis quelques années. Les travaux de rénovation ou de construction ont été menés ces dernières années dans les classes ou au restaurant scolaire. Les rythmes eux-mêmes ont évolué récemment. La pédagogie laisse une part croissante aux nouvelles technologies.

L'informatique s'est largement imposée dans la vie scolaire. L'école de Québriac est dotée d'un parc conséquent de 27 ordinateurs, dont 10 portables et 2 ou 3 postes par classe. Ils sont utilisés pour que les enfants se familiarisent au traitement texte, à la recherche internet et pour la projection de vidéos notamment pour l'enseignement des sciences et de l'anglais. François Xavier Chênais enseignant en CM2 explique qu'un brevet, appelé le « B2I » est délivré



à ses élèves qui maîtrisent un certain nombre de savoirs : faire des recherches, réaliser des documents mêlant texte et images, communiquer et prendre conscience des enjeux et des risques liés à cette technologie.





Les agents de l'école : Elisabeth, Sylvie B., Isabelle, Laëtitià, Nicole, Annick, Anne-Lise, Sylvie M., Christelle, Marina et Sylvie R.



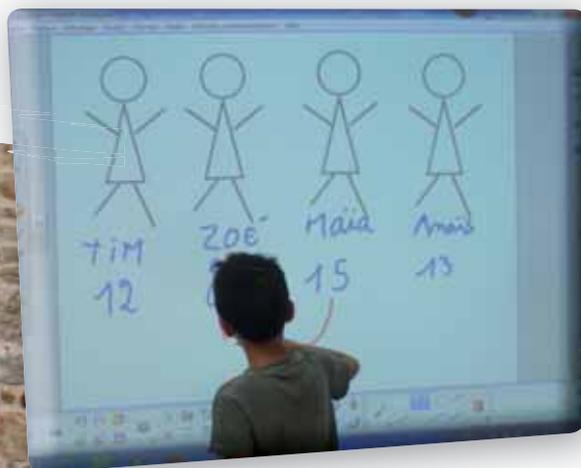
Laetitia Vermeulen, enseignante de CE1/CE2 nous décrit le fonctionnement du tableau numérique interactif et de l'utilisation pédagogique qui peut en être faite :

Le tableau numérique interactif (TNI) se compose de trois éléments indispensables : un tableau numérique, un vidéoprojecteur et un ordinateur. On peut s'en servir comme un simple tableau « noir » mais c'est aussi une tablette géante. L'enseignant pilote son ordinateur depuis le tableau grâce au stylet servant de souris et utilise les multiples fonctions du logiciel accompagnant le TNI. On peut tout à la fois diffuser de la musique, faire défiler des photos, projeter des vidéos, créer des jeux de grammaire, conjugaison interactifs où les élèves déplacent les mots, surlignent avec le doigt, créer du matériel de mathématiques qu'ils viennent manipuler à plusieurs sur l'écran, lancer des dés etc. Les possibilités sont infinies. Je fais un cours plus vivant ! Les élèves voient mieux les supports en couleurs et agrandis (carte en géographie, peinture...). J'économise ainsi des photocopies.

Le temps supplémentaire que je passe à préparer mes cours vaut largement le gain pédagogique que j'obtiens à l'arrivée. Un cours plus vivant, où les élèves sont sollicités sans temps mort, ils participent plus.

Autre intérêt : la souplesse d'utilisation qui permet de réaliser un cours à plusieurs niveaux et de répondre aux besoins de chaque enfant. A noter également que ce tableau dynamique favorise la compréhension et la mémorisation des informations. En effet les élèves participent plus et leur capacité d'attention est accrue grâce à l'aspect ludique et interactif. Il éveille les élèves et dédramatise le passage au tableau !

Il concerne donc tous les enfants et est utilisé de manière différente en fonction de l'apprentissage, toute la journée, soit en groupe classe, soit par petit groupe, soit en individuel. Les élèves peuvent aussi l'utiliser sans l'enseignant pour créer des diaporamas, des exposés.



Malgré tout, les livres, les manuels, le matériel pédagogique restent très présents. Le tableau interactif est un outil et il ne remplace pas les autres outils tout aussi intéressants.

Il a été installé

dans ma classe de CE1/CE2 en novembre 2014, M^{me} Hemme (enseignante CM1) l'utilise aussi pour quelques matières, nous échangeons alors nos classes. Il a été financé par la communauté de communes. C'est une année expérimentale, sept classes ont été dotées et courant juin les élus vont se réunir pour faire le bilan et reconduire ou non le financement.

Nous avons suivi une formation de 6 heures bénévolement pour apprendre à utiliser la fonction « interactive » du TNI.



Équipe enseignante : François-Xavier Chênais, Peggy Lesueur, Audrey Hemme, Cécile Hervault, Laëtitià Vermelen, Morgane Leseignoux, Céline Bachelot, Géraldine Allain.

Les pieds sous la table...

Depuis le début de l'année scolaire, les repas proposés à nos enfants à la cantine sont cuisinés sur site. Proposer des produits frais et locaux, développer le bio, respecter la saisonnalité et élaborer les plats de manière croissante sur place, telle est la mission proposée à notre chef de cuisine, Anne Claire Potier et à son équipe Roselyne Mauny, Annick Robert et Nicole Guinebault.

Recrutée au mois de septembre Anne Claire occupe son premier poste en qualité de chef de cuisine. Diplômée du Lycée Hôtelier de Saint-Méen-le-Grand, elle quitte la France pour faire ses premières armes en Angleterre dans un hôtel restaurant quatre étoiles, spécialisé en gastronomie française, en qualité de commis. Elle y demeure plusieurs années et y gravit les échelons un à un, avant d'éprouver le souhait de rentrer en France. Après une parenthèse professionnelle, elle décide de revenir à la restauration et passe un nouvel examen de responsable de cuisine en restauration collective. Au « menu » de cette formation, figurent entre autres, l'acquisition des dispositions législatives en matière d'hygiène et les règles de diététique nécessaires à l'écriture des menus sur un cycle. En effet, fréquence des produits, quantité, nombre de féculents, de légumes cuits sur une période de dix jours ou sur vingt repas, sont autant de paramètres à prendre en compte pour écrire les menus du restaurant scolaire.

Pour y parvenir, Anne Claire peut s'appuyer sur une équipe expérimentée de trois personnes. Roselyne Mauny, présente depuis 1998, l'assiste pour la réalisation des préparations. Elle souligne que cuisiner sur site n'est en rien comparable avec le système qui prévalait. Le métier est désormais différent et si dans l'idée, il s'agit de proposer « comme à la maison » des plats cuisinés sur place, c'est bien la seule analogie, tant la restauration collective fait appel à des techniques particulières. Annick Robert qui supplée Roselyne en cas d'absence et Nicole Guinebault agents de

restauration et d'entretien, depuis respectivement une quinzaine et une dizaine d'années complètent l'équipe.

Interrogée sur le point de savoir pourquoi elle a privilégié ce poste, Anne Claire répond que parmi les trois places qui lui étaient proposées, la nôtre répondait le mieux à ses aspirations : travailler avec des enfants dans une démarche orientée vers l'éveil au goût, la découverte des odeurs et la variété. Cuisiner sur place leur permet de stimuler la curiosité des enfants. Elle cite ainsi l'exemple d'un couscous servi en cours d'année à l'occasion duquel les enfants les ont interrogées pour savoir comment on le cuisinait. Chaque vendredi, sont désormais servis aux élèves des desserts maison.

Installer pleinement ce projet nécessite forcément un peu de temps. Il convient en effet de substituer partiellement aux fournisseurs traditionnels des collectivités, des producteurs locaux présentant les mêmes garanties de conformité des produits, de traçabilité et de fiabilité d'approvisionnement. Le restaurant scolaire sert environ 150 repas par jour. Ce challenge, il faut également le relever dans un cadre budgétaire évidemment clairement défini et forcément contraint.

En conséquence, il a fallu rencontrer les producteurs et tester les produits avant de pouvoir les proposer aux enfants. Cette phase de construction est bien engagée et le restaurant scolaire s'approvisionne désormais auprès de Monsieur Briand, maraîcher de la Chapelle pour ses légumes, TG Viandes et la Ferme des Rochelles à Saint-Domineuc pour ses besoins en viandes et en œufs.

Grâce à la motivation de toute son équipe, le projet porté pour le restaurant scolaire se concrétise. Merci à elle. Enfin, toute l'équipe municipale souhaite un prompt rétablissement à Roselyne arrêtée depuis plusieurs semaines.

Personnel de cantine :
Roselyne, Annick,
Anne-Claire, Nicole.



Valorisation du patrimoine naturel et historique

Réuni pour la première fois le 5 février le groupe de travail valorisation du patrimoine naturel a souhaité élargir son champ d'investigation en y ajoutant l'aspect historique de notre commune.

- L'action prioritaire pour cette année sera l'inscription de nouveaux circuits au plan PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).
- L'inscription au PDIPR d'après la circulaire ministérielle du 30 août 1988 doit «favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée». Néanmoins, si l'inscription au PDIPR garantit la pérennisation des chemins, protège les abords et l'assiette des chemins de toutes dégradations, il est de la responsabilité de chaque randonneur d'être conscient de ce milieu fragile et si important sur notre commune.
- Depuis plusieurs années de nouveaux chemins ont été ouverts ou aménagés (plantations de haies) à l'initiative de la commune, de particuliers ou d'association(s) (queb'rando). Ces chemins sont bien entretenus mais disséminés dans la campagne et loin d'être connus de tous. Pour y remédier, très prochainement sera proposée l'inscription de 3 nouvelles boucles de 7-8 km au Conseil Municipal et à la Fédération Française de la randonnée Pédestre. Ces circuits seront au fil du temps équipés de panneaux explicatifs, ludiques autour de la faune, la flore, l'histoire...

Les idées, les échanges sont riches entre nous, si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie... il n'est pas trop tard !

- **Groupe patrimoine naturel**, responsable Alexandre Csutoros.
- **Groupe patrimoine historique**, responsable Erwan Fontaine.

Nous recherchons également d'anciennes cartes postales, d'anciennes photos comme support pour illustrer les futurs circuits.

Merci à vous.



Mars 2015, matinée découverte faune, flore, prtit patrimoine...

Alain Billon

« Club des Cinq » des habitants de Québriac

La journée « Classe 5 » se déroulera le 26 septembre 2015. Les membres organisateurs passeront prochainement vous inviter.

Nous souhaitons que cette journée soit riche en échanges et nous comptons sur l'enthousiasme des uns et des autres pour réussir cette manifestation traditionnelle de la commune.

Le matin sera l'occasion de rendre hommage à nos soldats à partir de 11 heures avant de rejoindre le site

de la Nouasse pour une photo de groupe.

L'apéritif, offert par la municipalité, sera suivi du repas et d'un après-midi récréatif, pour terminer en musique lors de la soirée animée par les plus jeunes.

Venez nombreuses et nombreux que vous soyez originaires de Québriac ou d'ailleurs !

L'équipe organisatrice



Se protéger contre les cambriolages

Compagnie de gendarmerie départementale de Montfort-sur-Meu
Communauté de Brigades de Hédé



Pour prévenir les cambriolages, la gendarmerie multiplie ses patrouilles.

Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.

Efforcez-vous à décourager les malfaiteurs en leur compliquant la tâche.

LES MESURES A PRENDRE

- Fermez à clés les portails et portes d'accès à votre propriété.
- Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, blindages...) et équipez celle-ci d'un judas et d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet (renforcé), elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec vidéoprotection si nécessaire.
- Éclairez votre jardin en réalisant un détecteur de présence.
- Ne laissez pas d'échelles ou échafaudage entreposés à proximité.
- Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler.
- N'utilisez pas « les cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs...
- Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence.
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série.

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de vos proches, votre date de retour.
- Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas les fenêtres ouvertes.
- Placez les objets de valeurs en lieu sûr (coffre).
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres ouvertes.

LES REFLEXES A ADOPTER

- Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur (bijoux, argent, chéquier, cartes de crédit et code confidentiels).
- ne conservez pas d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables.
- Conservez vos clefs de véhicules en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation.

- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs.
- Si des individus prétendent être des agents de l'État (policiers, agents des eaux...), demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur cartes professionnelles (en cas de doute, composez le 17).
- N'hésitez pas à signaler à votre brigade ou au 17 les comportements que vous jugeriez suspects ou inhabituels.

Un renseignement anodin peut être utile et aider les enquêteurs.

PROTEGER VOS VEHICULES

- Verrouillez systématiquement les portes et fenêtres de votre automobile.
- N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, téléphone portable).
- Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portes.
- Conservez vos clefs de véhicules en un lieu éloignée de l'entrée de votre habitation.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices indispensables aux opérations de police technique et scientifique.
- Appelez directement la gendarmerie en composant le 17.
- Faites rapidement opposition sur les chèquiers, cartes bancaires et titres volés.
- Dressez un inventaire des objets dérobés.
- Prévenez votre assureur.

La sécurité n'est pas que l'affaire des forces de l'ordre. Elle est aussi de la responsabilité de chacun d'entre nous.



Point de vue de la minorité

Comme vous avez pu le constater dans les précédentes parutions, la place laissée dans l'Écho Québriacois aux représentants de la minorité est très limitée.

A ce jour, en dehors d'un rendez-vous avec le Maire concernant l'aménagement de la dette communale, il ne nous a pas été possible d'évoquer les projets en cours.

Le budget a été voté sans notre soutien et cela pour plusieurs raisons :

- Nous n'acceptons pas que la commune verse une subvention pour les enfants de Québriac qui fréquentent une école privée hors de Québriac, La commune assurant un service scolaire les familles se doivent d'assumer ce choix, Pour cela nous avons obtenu une baisse de 5 euros de la participation communale (55 au lieu de 60 euros), mais ce n'est pas suffisant.
- Le maire a souhaité augmenter les impôts malgré les promesses électorales, l'augmentation représente environ 3 000 €, ce qui est dérisoire par rapport à un budget de fonctionnement de l'ordre de 1 million d'Euros ! Les 3 000 euros que les habitants vont payer correspondent au 52 enfants subventionnés dans les écoles privées hors commune ! Souvenons nous, qu'une classe a été fermée l'an passé, 52 élèves, c'est 2 classes ! Cette mesure a été refusée par nos 3 représentants et 2 abstentions de la majorité municipale.

Notre action reste malgré tout constructive, malgré le manque de dialogue. Lors du Conseil Municipal du 7 avril 2015, nous avons découvert avec bon nombre d'élus et d'adjoints un projet concernant l'aménagement de la commune et remettant en cause le PLU et la fameuse « *continuité* » annoncée début 2014 !

Qu'en est-il de la réhabilitation des vestiaires de l'ESQ ? Aucune trace dans le budget, mais on parle de nouveaux terrains excentrés avec des vestiaires tout neuf ! Le club fête ses 40 ans le 13 juin, le vote de la subvention exceptionnelle est inscrite au Conseil Municipal du 5 juin, difficile pour les dirigeants d'établir un budget prévisionnel ! D'autant que le village du Courtil Noé vient d'être inauguré et que le terrain de foot actuel participe à l'animation du centre bourg avec un parking adapté et un accès immédiat (argument avancé par monsieur le Maire lors de ses interventions).

Pour en revenir au projet urbanistique concocté par Monsieur le Maire, nous avons constitué une équipe avec les riverains concernés pour faire des propositions, mais serons-nous entendus ?

Comme pour les autres articles, nous nous interrogeons sur l'intérêt de l'équipe en place pour l'échelon Intercommunal. Hormis l'engagement au niveau social, la commune ne participe que très peu aux réunions de la Communauté de Communes. Jacques Borde en tant que Vice-Président aux finances y est très présent, mais le Maire ne vient que très rarement aux réunions des maires et cette absence est très dommageable pour l'avenir. Les lois en cours vont privilégier les compétences au niveau intercommunal et un Maire se doit d'être présent au cours de ces débats.

Il y aurait beaucoup d'autres sujets à évoquer (finances communales, bilan de la cantine, forêt, participation des habitants aux projets), pour cela, n'hésitez pas à nous interpeller ou assister au Conseil Municipal comme le font quelques fidèles. Et cela, quelque soit votre opinion !

Bonnes vacances !

*Patricia Fontaine, Eugène Lamarre,
Jacques Borde et l'Équipe « Horizon 2020 »*



CCBR Horaires des services en période estivale

Siège de la Communauté de communes :

22 rue des coteaux à la Chapelle-aux-Filtzméens
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Horaires d'été : du 27 juillet au vendredi 21 août de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

La Maison des Services :

3 rue de la mairie à Combourg

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h (16 h 30 le vendredi).

Fermeture estivale du 3 au 21 août.

Votre Point Information Jeunesse :

- À Tinténiac, 2 avenue des Trente

Mardi : 16 h à 18 h 30

Mercredi : 14 h à 17 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30

- A Combourg, à la Maison des services
3 rue de la Mairie

Mercredi : 9 h à 12 h 30

Jeudi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

Fermeture estivale du 3 au 28 août

Sport et loisirs

Les horaires d'été de votre piscine (du 6 juillet au 6 septembre inclus)

Lundi : de 15h à 19h

Mardi : de 10 à 12h et de 15h à 20h3

Mercredi : de 10 à 12h et de 15h à 19h

Jeudi : de 10h à 12h et de 15h à 19h

Vendredi : de 10h à 12h et de 15h à 20h30

Samedi : de 10h à 12h et de 15h à 18h

Dimanche : de 10h à 12h

Contact : 02 99 73 06 74

ou piscine@bretagneromantique.fr

Allée des Primevères à Combourg

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site internet de la Communauté de communes www.bretagneromantique.fr

du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015



RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Cet été, comment se rendre à la piscine gratuitement ?

La Communauté de communes propose des navettes gratuites vers la piscine de Combourg pendant l'été et pour tous

RÉSERVATIONS :
0 810 35 10 35

Horaires et points d'arrêts par commune le mardi et le vendredi

Ligne 3	Au départ	Au retour
Dingé Eglise	13h50	18h15
Hédé-Bazouges Mairie	14h10	18h00
Tinténiac MJC - Rue du Prieuré	14h20	17h50
Québriac Mairie	14h30	17h40
St Domineuc Eglise	14h40	17h20
La Chapelle aux Filtz Mairie	14h50	17h10
Combourg Piscine	15h00	17h00



Vos sentiers de randonnées et circuits vélos disponibles en ligne

Découvrez ou redécouvrez le territoire au travers de ses 422 km de sentiers. Une trentaine de circuits vous attendent : pédestres, équestres, à vélo, d'une ou de plusieurs heures... il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.

Une cartographie interactive regroupe sentiers de randonnées et circuits vélos pour vous permettre d'y accéder directement en ligne : localisez votre circuit, découvrez son descriptif, le plan, zoomez... vous pouvez même le télécharger et l'imprimer.

www.cartes.bretagneromantique.fr

Retrouvez aussi vos circuits dans les topo-guides disponibles auprès de l'Office de Tourisme de Combourg, du Syndicat d'Initiative de Tinténiac, de la Maison du canal à Hédé-Bazouges et du GIT.

L'Université du Temps Libre (UTL)

Créée en avril 2013 à l'initiative et avec le soutien de la Communauté de communes, l'Université du Temps Libre Bretagne Romantique compte aujourd'hui plus de 130 adhérents.

Deux fois par semaine, les mardis et vendredis après-midi, l'UTL propose des activités « à la carte », les adhérents peuvent y participer en fonction de leur intérêt et de leur temps libre :

- **les conférences** : sur des thèmes d'actualité, des sujets d'intérêt collectif ou relatifs à la Bretagne romantique...
- **des ateliers** : droit de la vie quotidienne, pratique de l'éco-habitat, connaissance de l'Art, sport et santé, partage de lectures...
- **des visites** : musées, entreprises, jardins, sites pittoresques, sorties en forêt...

Ces activités sont accessibles moyennant une adhésion annuelle de 40 € par personne ou de 60 € par couple. Aucune condition d'âge ou de diplôme n'est requise.

Contact: UTL Bretagne Romantique

22 rue des Côteaux - 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens.

Tél : 02 99 45 31 29 ou 06 08 72 33 08.

Mail : f.roussillat2@orange.fr



La Senegazelle le retour

Témoignage de Cathy de retour du Sénégal où elle a participé à « La Sénégazelle ».

Il s'agit d'une épreuve de course à pied, à allure libre de 65 km sur 5 jours, exclusivement féminine, durant laquelle une action scolaire est organisée. En effet, le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école vers laquelle l'action humanitaire est organisée.

«Après avoir déposé mes valises de 46 kg de fournitures scolaires au Sénégal, me voilà de retour.

Déjà un mois de passé depuis mon retour de Foundiougne ; les souvenirs, les émotions restent toujours aussi intenses.

J'entends encore les djembées, lesalebasses qui résonnent dans ma tête.

J'ai vécu de grands moments d'échanges et de partages.

A chaque ligne d'arrivée une ambiance rythmée de chants et de danses nous attendaient. Cet accueil chaleureux des enfants, des familles et des enseignants nous ont permis de vivre des moments inoubliables.

Durant ces 5 jours, 2 980 enfants ont été dotés sur 5 villages différents autour de Foundiougne.

Je tiens à remercier tous les généreux donateurs ainsi que les agents communaux qui avec les enfants de l'école de Québriac ont confectionné des cahiers de coloriage, ainsi que la municipalité, qui m'ont aidé à réaliser ce projet.

Grace à vous, les enfants vont pouvoir suivre leur scolarité avec un an de fournitures scolaires.

Je pense déjà à la prochaine Sénégazelle afin de continuer cette belle aventure humaine.

Un grand bravo à toutes les gazelles qui perpétuent cette action solidaire.»





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie mais aussi sur le site de la mairie : www.quebriac.fr



VOIRIE

Travaux d'investissement de voirie Programme 2015

Monsieur Louis Denoual, adjoint au maire, présente les estimations des travaux de voirie que la commune de Québriac souhaite faire réaliser en 2015 par la Communauté de communes Bretagne Romantique (à la charge de la commune).

Objet	Montant (TTC)
Modernisation Voie Communale La Mariais - La Gerdais 1600 m ²	16 618,42 €
Modernisation Voie Communale de la Bergerie 40 m ²	498,00 €
Modernisation Voie Communale de la Ville Heslouin 260 m ²	3 166,80 €
Travaux EP (pluvial) de la Mariais	5 712,60 €
Travaux EP (pluvial) de la Noë	1 536,60 €
Travaux EP (pluvial) Rue du Courtil Jamet	5 916,00 €
TOTAL PROGRAMME INVESTISSEMENT VOIRIE 2015	33 448,42 €

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

TRANSFERT DE L'EXERCICE DE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 (SDE 35)

Contexte général et local :

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, le SDE35 souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques.

La loi Grenelle II a confié aux communes, ainsi qu'à leurs groupements, la compétence du déploiement des infrastructures de recharge. Le déploiement de ces infrastructures publiques a pour objectif de rassurer les usagers et de les encourager à investir dans des véhicules électriques sans craindre de tomber en panne en cours de trajet.

Afin d'assurer la cohérence du maillage territorial, de tenir compte des points forts et points faibles du réseau électrique, de mutualiser les coûts, de bénéficier d'une aide de l'ADEME au travers du

« programme d'investissements d'avenir » et de garantir l'interopérabilité des bornes, le SDE35 s'est doté de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides » lors de la modification de ses statuts et propose donc aux communes de lui déléguer cette compétence.

Le SDE35 bénéficie d'une aide de l'ADEME pour financer l'investissement de 164 bornes de recharge normale/accélérée et 4 bornes de recharge rapide, à condition que les communes s'engagent à assurer la gratuité de stationnement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout son territoire pendant une durée minimale de deux ans. Pour favoriser un déploiement équilibré et efficace, le Comité syndical a décidé le 12 février 2014 de prendre en charge financièrement l'investissement et l'exploitation de ces 168 bornes de recharge.

Décision municipale :

Considérant que le SDE35 souhaite engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire.

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 3.3.5 des statuts du SDE35, le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » suppose les délibérations concordantes du Comité syndical et de l'organe délibérant du membre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE35 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge ;
- met à disposition du SDE35, si besoin à titre gratuit, les terrains nus ou aménagés nécessaires à l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques ».

NB : pour le moment, il n'y aura pas de borne à Québriac, mais à Tinténiac.



URBANISME

Déclaration d'intention d'aliéner

Propriété Cloâtre

21 rue de la Donac

Propriété Consorts Berhault lot A

Rue de la liberté

Propriété Consorts Berhault lot B

Rue de la liberté

Le Conseil Municipal, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens précités.

Modification n° 4 du plan local d'urbanisme choix d'un bureau d'études

Afin de poursuivre les réflexions urbaines menées sur la zone Gromillais – Grand Moulin, la commune doit engager une procédure de modification de son document d'urbanisme dans le but d'ouvrir à l'urbanisation (dans sa totalité ou en partie) la zone 2AU* en 1 AU**.

La loi ALLUR impose dans la méthodologie de modification du PLU une étude permettant d'appréhender les capacités d'urbanisation et la faisabilité opérationnelle des projets au sein des zones urbanisées de la commune.

Afin de mener à bien cette mission, la commune a sollicité 5 bureaux d'études pour une proposition d'honoraires.

L'offre de la Société PRIGENT et Associés (Rennes) a été retenue à l'unanimité pour un montant de 5 940 euros TTC

* 2 AU : zone non équipée destinée à l'urbanisation future.

**1 AU : zone urbanisable immédiatement.

ADMINISTRATION GENERALE

S.M.I.C.T.O.M

Délégué communal titulaire : Jérôme Marion

Délégué communal suppléant : Alain Ollivier

SDE 35

Adhésion au groupement de commandes

L'ouverture des marchés de l'énergie impose aux collectivités de mettre en concurrence leur fournisseur d'électricité dès le 1^{er} janvier 2016 pour les tarifs supérieurs à 36 KVA .

A cet effet, le SDE 35 crée un groupement de commandes de fourniture d'électricité. Ce groupement de commandes vise à obtenir des offres compétitives en mutualisant les besoins. Il déchargera ses adhérents des procédures d'appels d'offres et de notification des marchés. Chaque adhérent paiera l'électricité qu'il aura consommée, sur la base des prix négociés dans l'appel d'offres global.

INTERCOMMUNALITE

Programme de plantation de haies bocagères et de bosquets

Inscription de la commune de Québriac au programme de plantation de haies bocagères et bosquets engagées par la Communauté de communes pour l'hiver 2015.



FINANCES

Approbation du compte administratif 2014

BUDGET PRINCIPAL	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		93 093,19 €
Opérations de l'exercice	930 211,62 €	1 151 336,01 €
TOTAUX	930 211,62 €	1 244 429,20 €
Résultat 2014		+ 314 217,58 €

LIBELLE	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		118 099,10 €
Opérations de l'exercice	819 064,69 €	624 871,60 €
TOTAUX	819 064,69 €	742 970,70 €
Résultat 2014	- 76 093,99 €	
Restes à réaliser (RAR)	192 123,02 €	81 825,63 €
TOTAUX CUMULÉS	1 087 281,70 €	824 796,33 €
RÉSULTAT 2014 AVEC RAR	- 262 485,37 €	

BUDGET CREPERIE L'ARBRE EN BOIS	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013	694,41 €	
Opérations de l'exercice	9 199,06 €	9 895,00 €
TOTAUX	9 893,47 €	9 895,00 €
Résultat 2014		+ 1,53 €

LIBELLE	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		23 854,24 €
Opérations de l'exercice	8 947,36 €	
TOTAUX	8 947,36 €	23 854,24 €
Résultat 2014		+ 14 906,88 €

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013	1 431,75 €	
Opérations de l'exercice	34 150,45 €	35 463,00 €
TOTAUX	35 582,20 €	35 463,00 €
Résultat 2014	- 119,20 €	

LIBELLE	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2013		1 535,43 €
Opérations de l'exercice	16 078,77 €	19 630,51 €
TOTAUX	16 078,77 €	19 630,51 €
Résultat 2014		+ 5 087,17 €

Service Public d'Assainissement Approbation du compte administratif 2014 et affectation du résultat de la section de fonctionnement

Le compte administratif 2014 du budget du Service Public d'Assainissement présente un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire de 52 596,01 €.

La section d'investissement se clôture au 31/12/2014 avec un excédent d'un montant de 97 151,26 €.

Compte tenu de l'excédent d'investissement, des restes à réaliser en dépenses (124 270 €), les besoins de financement de la section d'investissement s'élèvent à 27 118,74 €.

Aussi, il est proposé d'affecter une part de l'excédent en section d'investissement «*excédents de fonctionnement capitalisés*» soit 27 118,74 € et d'affecter la différence en section de fonctionnement du budget primitif 2014 «*résultat de fonctionnement reporté*» soit 25 477,27 €.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal.



Subventions et participations 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, - 9 voix POUR, 3 ABSTENTIONS -, vote les subventions et participations pour l'année 2015 au profit des associations et divers organismes extérieurs.

Les subventions ont été augmentées pour les associations communales de 2 % avec un minima de 5 €.

BENEFICIAIRES 2014	
Etoile Sportive Québriacoise	842 €
Comité des Fêtes du Grand-Bois	505 €
Gymnastique Volontaire Québriacoise	157 €
Club des Retraités de Québriac	202 €
A.C.C.A	393 €
A.C.P.G / C.A.T.M	393 €
Amicale des Parents d'Elèves (Québriac)	281 €
Association Québriac/Marpod (Roumanie)	292 €
Association Le Cercle d'Ille-et-Rance	281 €
Association Queb'rando	269 €
Association Les Touch'à tout	337 €
Association "Tous ensemble contre la muco"	90 €
Association "Badaboum"	174 €
Association "Au bois des Ludes"	135 €
Association "Noël à l'Ormel"	168 €
Association "Québriquad"	135 €
Association "Québriac Migrants Solidarité"	150 €
Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac	270 €
Union Sportive du Linon Saint-Domineuc	597 €
Comice Agricole du canton de Hédé	1 161 €
GE La Donac (Educateur Sportif)	2 210 €
Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR)	1 527 €
Convention ACCA (piégeage)	385 €
Convention Queb'rando (entretien chemins de randonnée)	350 €
Amicale des Parents d'Élèves arbre de Noël	800 €
Ecole Notre Dame de Tinténiac	2 990 €
Ecole Jeanne d'Arc de Saint-Domineuc	120 €
Ecole Sainte Anne de Combourg	240 €
Séjours linguistiques et culturels	1 500 €
Subventions exceptionnelles (Fête de la musique...)	2 000 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine	550 €
ARIC	557 €
Solidarité 35 Roumanie	150 €
Les Clochers Tors d'Europe	153 €

Participation séjours culturels (année 2015)

Dans le cadre des aides accordées par la commune pour l'organisation des séjours linguistiques et culturels par les établissements scolaires, le conseil municipal fixe à 25 €/élève la participation communale.

Les subventions seront versées individuellement sur présentation des justificatifs de l'établissement scolaire.

Participation communale au CCAS

Participation financière au profit du budget du Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 9 200 euros.

Subvention exceptionnelle ESQ

Subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 euros au profit de l'Etoile Sportive Québriacoise pour l'organisation en 2015 des 40 ans du club.

Subvention exceptionnelle APE

Subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros au profit de l'Amicale des Parents d'Elèves pour financer les frais d'organisation de l'Arbre de Noël 2014.

Vote des taux d'imposition 2015

Le conseil municipal est invité à fixer les taux des 3 taxes locales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti.

Le produit fiscal attendu pour 2015 est estimé à 415 978 euros.

2015	Bases estimés	Taux	Produits estimation
Taxe d'habitation	1 118 874 €	17,70 %	198 041 €
Foncier bâti	846 936 €	20,95 %	177 433 €
Foncier non bâti	96 187 €	42,11 %	40 504 €

Approbation des taux d'imposition 2015 (7 voix POUR, 3 CONTRE, 2 ABSTENTIONS).



DIVERS

Etude sur les perspectives agricoles et les évolutions foncières

La Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine va prochainement réaliser une étude agricole, en partenariat avec la Communauté de communes Bretagne Romantique, portant sur les perspectives agricoles et les évolutions foncières. Cette démarche, déjà réalisée sur les anciens cantons de Combourg et de Tinténiac, porte sur les communes de Saint Brieux des Iffs, Les Iffs, Cardroc, Dingé, Hédé, Lanrigan et Québriac.

Cette étude permettra :

- de repérer le devenir des exploitations agricoles sur les 5 prochaines années ;
- de sensibiliser les exploitants sans successeur familial et les accompagner dans leurs projets de transmission.

MM. Armand Châteaugiron, Louis Denoual et Jérôme Marion seront membres du groupe de travail en tant qu'élus locaux.

BUDGET PRIMITIF 2015

Situation Financière de la Commune et Budget 2015

La situation 2014 est remarquable à la fois par des éléments positifs et des sources d'inquiétudes.

1. Des résultats 2014 satisfaisants à 323 500 euros ;
2. Moins d'investissements lourds sur le budget principal mais des projets conséquents à venir sur les budgets autonomes CCAS et Assainissement Collectif ;
3. Des budgets annexes en amélioration progressive, crêperie et épicerie-boulangerie ;
4. Une situation financière correcte : endettement stable et un nombre d'années de remboursement de la dette satisfaisant : 5 à 6 ans mais une charge forte remboursement de la dette pendant quelques années ;
5. Une volonté politique partagée par tous : élus, agents, forces vives locales, de modération générale dans nos dépenses ;
6. Des attentes en matière d'économies : perspectives de mutualisation des achats par la Communauté de Communes : fournitures de bureau, assurances, maintenance et recherche de pistes d'économies (téléphonie, révision d'emprunts etc.)

Des sources d'inquiétudes :

1. Baisse jusqu'en 2017, des dotations d'état. Pour 2015, la Dotation Globale Forfaitaire passe de 191 000 à 174 000 soit 9 % en moins. Cette baisse est compensée partiellement en 2015 dotations annexes ;
2. Inquiétudes sur le niveau de subventions que nous aurons pour les travaux de rénovation et d'extension de l'assainissement ;
3. Peu de marges de manœuvre sur la fiscalité, hormis par de la population nouvelle ;
4. Des dépenses ou obligations nouvelles plus ou moins aidées (Nouveaux Rythmes scolaires, Autorisations d'Urbanismes, Accessibilité...);
5. Des évolutions inquiétantes des contraintes en matière d'Urbanisme (loi ALUR, SCOT...) en vue d'une limitation des évolutions de population dans les bourgs ruraux.

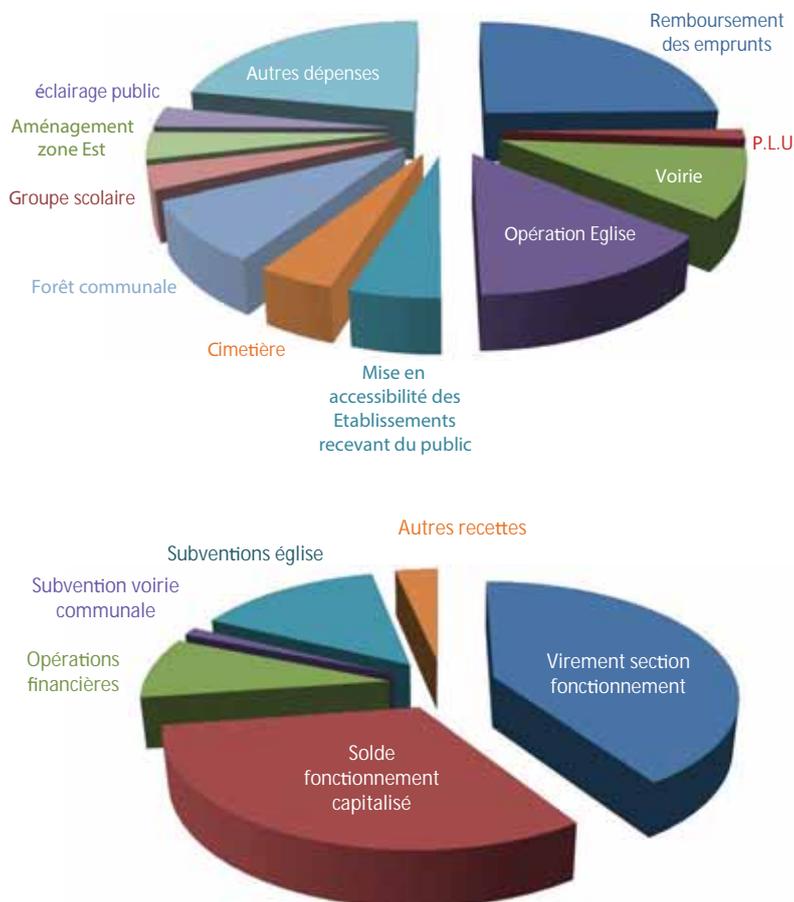
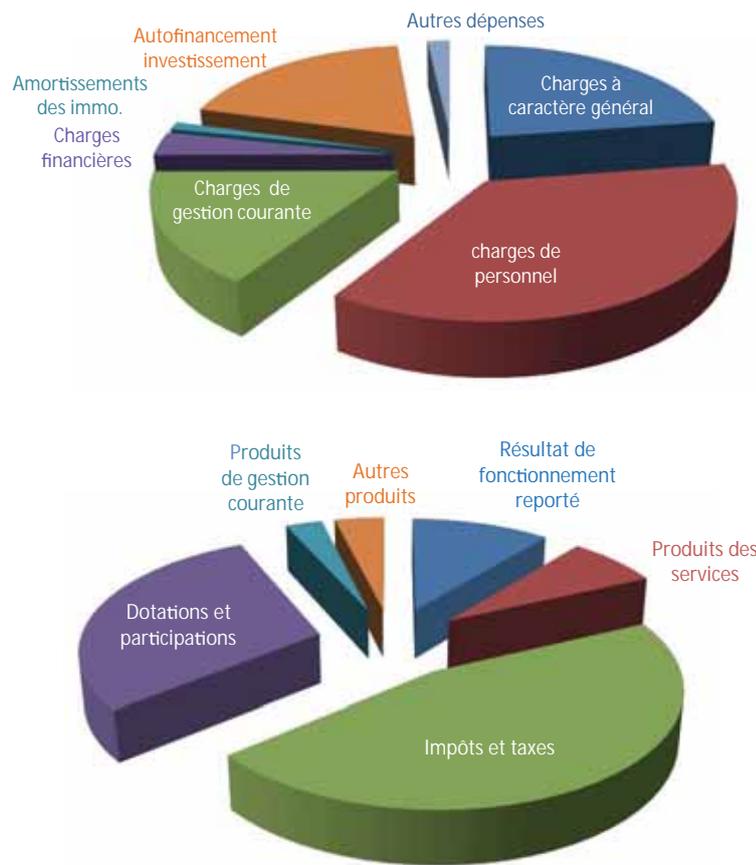
Tout ceci nous invite à la plus grande prudence et à la modération dans tous les domaines.

En matière d'investissements, pour 2015 pas d'investissements lourds, mais un ensemble de postes répondant à des attentes et à des engagements :

- Modification PLU pour de nouvelles zones d'habitat
- Projets Villages (numérotation, abris bus)
- Actions jeunesse : Terrain BMX
- Accessibilité
- Liaison Zone Est
- Economie d'Énergie (rénovation éclairage public)
- Petit Préau Ecole.



SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Charges à caractère général	277 490 €
Charges de personnel	448 445 €
Charges de gestion courante	192 786 €
Charges financières	41 500 €
Amortissements des Immo.	13 070 €
Autofinancement investissement	232 061 €
Autres dépenses	21 200 €
Total dépenses	1 223 552 €
Recettes	
Résultat de fonctionnement reporté	132 457 €
Produits des services	88 700 €
Impôts et taxes	563 031 €
Dotations et participations	360 724 €
Produits de gestion courante	34 780 €
Autres produits	46 860 €
Total recettes	1 223 552 €



SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Budget prévisionnel + reste à réaliser

Remboursement des emprunts	140 500 €
P.L.U	8 218 €
Voirie	54 877 €
Opération Eglise	79 994 €
Aménagement zone Est	22 000 €
Cimetière	24 472 €
Forêt communale	50 379 €
Groupe scolaire	18 850 €
Mise en accessibilité ERP	28 828 €
Réseaux éclairage public	16 693 €
Autres dépenses	124 602 €
Total dépenses	569 413 €

Recettes

Virement section fonctionnement	232 061 €
Solde fonctionnement capitalisé	181 760 €
Opérations financières	48 740 €
Subvention voirie communale	6 400 €
Subventions église	81 824 €
Autres recettes	18 628 €
Total recettes	569 413 €



Tuileries de Québriac aux XVIII^e et XIX^e siècle

Michel Le Thiec (CeRAA1)

(D'après un article publié dans les dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, n°42, 2014.)

Michel Le Thiec parcourt les parcelles de la commune depuis un an et y a découvert un certain nombre d'indices d'activités historiques dont l'activité tuilière. Dans le cadre du programme de Prospection Inventaire du nord de la Haute-Bretagne organisé par le Centre Régional d'Archéologie d'Alet, des fragments de terres cuites manufacturés ont été repérés en quantité sur plusieurs parcelles au lieu-dit Ringadan de la commune de Québriac. L'analyse visuelle de ces objets montre qu'il s'agit pour beaucoup de fragment de tuiles plates. Une étude succincte des archives départementales a permis de rattacher ces indices archéologiques à une activité de tuilerie existant à cet endroit aux XVIII^e et XIX^e siècles. La présence de tuiles plates est en effet attestée sur des bâtiments anciens en de nombreux endroits de cette région.

1. ÉTAT DE LA QUESTION

Il est admis que les toitures des bâtiments ruraux dominées par le chaume et les essentes de châtaignier au moyen-âge laissent peu à peu la place à partir de l'époque moderne aux ardoises et tuiles plus résistantes au feu. Tuiles et ardoises auront plus ou moins d'importance selon les régions de l'ouest de la France. En Bretagne, l'ardoise dominera, alors que les tuiles verront leurs proportions augmenter plus on se rapprochera de l'Île-de-France.

Une étude consacrée aux matériaux de construction aux limites Maine-Bretagne-Normandie note une décroissance de la proportion de tuiles plates plus on s'éloigne vers l'ouest : 16 % des maisons d'habitation et 22 % des bâtiments secondaires sont couverts en tuiles plate en Bretagne nord-est, contre respectivement 13 % et 42 % dans la région de Saint-Hilaire-du-Harcouet, 48 % et 59 % au sud-est de la Manche. Cette décroissance s'observe de l'est vers l'ouest, bien que les zones étudiées soient toutes situées sur le Massif Armoricain, donc sur des terrains à peu près similaires. L'ardoise est très largement dominante dès que l'on pénètre en Ille-et-Vilaine ou en Mayenne.

Une même décroissance est observée de l'est vers l'ouest, au moyen-âge, sur l'ensemble de la

Normandie. Les observations de fragments de tuiles dans les parcelles labourées, fréquents à l'est de la Normandie, sont beaucoup plus rares à l'ouest ; ces fragments sont généralement postérieurs au moyen-âge. Les tuileries présentes dès le XIII^e siècle en Normandie orientale n'apparaissent que vers le XV^e siècle en Normandie occidentale.

Ainsi que le note une étude sur les matériaux de construction de Bretagne, la tuile était présente, bien que non dominante, sur les maisons bretonnes. Les ateliers de fabrication se situaient en Côtes d'Armor (Lamballe, Maroué, Saint Ilan...), en Ille-et-Vilaine (Paimpont, Québriac, Fontenay, Bruz...) et en Loire atlantique (Chauvé, Arthon en Retz...). Les tuileries voient leur activité baisser à la fin du XIX^e siècle, concurrencées par le développement de l'ardoise dont le transport était facilité par l'existence du canal d'Ille et Rance à partir de 1842. Les couvertures en tuiles plates seraient apparues, selon cette étude, au XV^e siècle à Rennes et au XVIII^e à Hédé.

A Québriac, l'Inventaire général du patrimoine culturel note la présence des tuiles sur les toitures de la commune, la présence de tuiles plates, toujours sur des bâtiments anciens, est régulièrement relevée par l'inventaire au nord-est de l'Ille-et-Vilaine (régions du Coglès, de Combourg, de Dol).

2. LES DÉCOUVERTES : SITUATION, CADRE ET CONTEXTE NATUREL

La commune de Québriac a conservé son aspect traditionnel de paysage bocager dans sa moitié nord. Un paysage plus ouvert, parsemé de massifs forestiers occupe la partie sud, paysage issu de la mise en valeur des anciennes landes de Tanouarn.

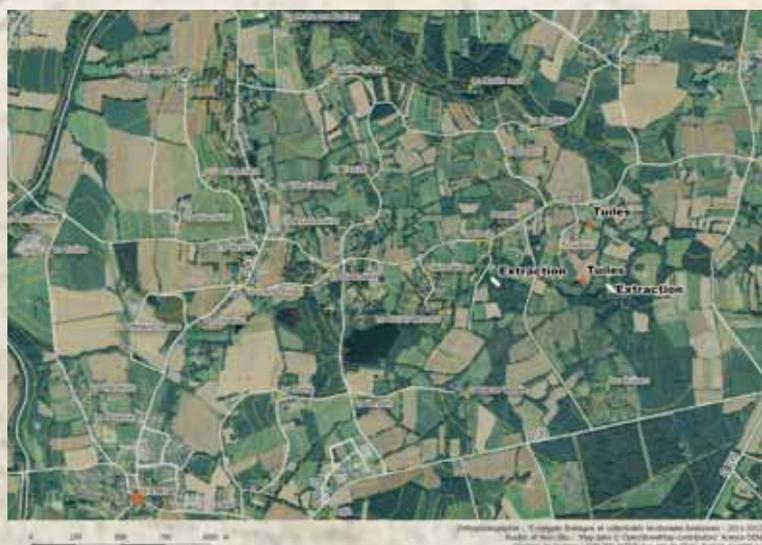


Figure 1: Situation des découvertes de tuiles et des zones d'extraction d'argile à Québriac



Les parcelles prospectées sont situées aux abords du hameau de Ringadan, elles forment un ensemble cultivé en pente faible vers le sud. Un petit cours d'eau coule en bas du coteau.

Figure 2 : Parcelles prospectées (Section C du cadastre de Québriac)

Sources cartographiques :
E-mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes 2011-2012 (GeoBretagne)



3. L'ENQUÊTE DE TERRAIN - PROSPECTION

L'ensemble des parcelles a été prospecté durant deux heures le 26 mars 2014 par quatre personnes du Centre Régional d'Archéologie d'Alet. Les terrains étaient occupés par des chaumes de maïs, par des reliquats d'engrais verts (moutarde) et par des céréales au stade tallage. La visibilité au sol était bonne et le temps était couvert.

Cette prospection a permis de mettre en évidence 4 ensembles de tuiles différentes réparties selon des concentrations hétérogènes.

Les plus fortes concentrations de fragments se situent en haut des parcelles ainsi qu'à proximité du cours d'eau.

L'observation des photographies aériennes de 1949 visibles sur le portail GeoBretagne montre que de nombreuses haies ont été supprimées dans ce secteur, ces suppressions ont pu occasionner des déplacements de vestiges suite aux travaux d'arasement de talus. Les bas de pente ont alors pu faire l'objet de remblais afin d'en diminuer l'humidité et la terre des talus, répartie sur plusieurs parcelles.

Deux zones d'extraction ont été détectées à proximité de Ringadan. Ces zones d'extraction, situées dans des zones humides, constituées de petits cratères de 2 m de diamètre ont vraisemblablement fait l'objet d'exploitation d'argile. La forme de ces cratères

correspond à ceux qui ont été décrit par témoignage à proximité de la Mariais. Ces zones sont situées pour l'une à proximité de l'étang des Noës et pour l'autre, avec des formes de cratères moins affirmées, à proximité de l'étang de Caves, étang de création récente.

3.1. Témoignage

Deux habitants de la Mariais nous ont indiqué l'existence des ruines d'un four à tuile à la fin XIX^e sur une parcelle appartenant toujours à la commune, cette parcelle est maintenant occupée par une pelouse plantée d'arbres.

Cette parcelle était dénommée « *Le Chauchix de la Mariais* » sur cadastre napoléonien.

Selon ces témoignages, l'argile était extraite d'une zone située en contrebas de La Mariais dans des terrains communaux (grande parcelle d'un seul tenant dénommée les Landelles sur le cadastre napoléonien). L'extraction prenait la forme de cratères d'environ 2 m de diamètre. Les rebuts de cuisson de tuile étaient rejetés à proximité de la zone d'extraction. Une prospection sur le terrain n'a pas permis de les observer, les parcelles ont été reconverties en plantations de résineux et en prairies.

Une maison en ruine à la Mariais conserve encore une couverture en tuiles plates qui permet des comparaisons avec les collections archéologiques.

Figure 3 : Maison en ruine à La Mariais (Québriac)



Figure 4 : Détail

3.2. Microtoponymie

Sur la commune limitrophe de Dingé, le hameau de Trigory en bordure de la forêt de Tanouarn possédait une parcelle nommée « *Le Four à Tuiles* » (parcelle C141, cadastre napoléonien), cette parcelle est maintenant occupée par un bâtiment agricole.

La fréquence du nom Chauchix est à noter, ces parcelles sont généralement des terrains communaux dans les villages à l'époque du cadastre napoléonien, le Dictionnaire des noms de lieux de Dauzat et Rostaing le traduit par pressoir.

Les deux fours à tuile dont la situation est définie soit par les textes soit par témoignage étaient installés sur des parcelles portant le nom de chauchix.



Figure 5 : Zones d'extraction à proximité du hameau de Ringadan

4. ENQUÊTE DOCUMENTAIRE

4.1. Landes de Tanouarn

L'est et le nord de Ringadan sont occupés par les landes de Tanouarn. Non cultivées jusqu'au XIX^e siècle, elles constituaient des territoires où les habitants de la commune avaient droit de pâchage, de ramassage de bois et d'extraction de terre.

Les délibérations du conseil municipal entre 1838 et 1848 évoquent plusieurs fois le droit accordé aux habitants d'y extraire « *des terres pour la façon des tuiles* » : « *Le Conseil [...] a aussi imposé une rétribution d'un Franc pour chaque fournée de tuile dont les matériaux tant pour la façon que pour la cuisson seraient pris sur les propriétés communales* ».

4.2. Activité tuilière

Les archives du Général de paroisse de Québriac ayant disparu, la première mention de l'activité

tuilière apparaît lors d'une délibération en date du 4 ventôse an XV de la République (1806) :

« *Le conseil municipal refuse à l'unanimité la cession d'une lande dite de Tanouarn, située à la Pivaudière, considérant qu'il existe une fabrique de tuiles et briques servant non seulement à la commune de Québriac, mais encore à 40 communes circonvoisines, et estimant que la cession particulière de ce terrain entraînerait la fin de cette fabrique et serait très préjudiciable aux indigents* »
signé Julien Frété, Maire.

Un peu plus tard des délibérations du conseil municipal de Québriac du 8 décembre 1839 et 7 juin 1840 portent sur un conflit lié à l'annexion illégale d'un des terrains communaux du village de Ringadan par un de ses habitants. Suite à l'apparition d'un conflit, le conseil municipal prend position et affirme le caractère commun de ce terrain prenant pour preuve la présence des débris d'un vieux four que



Figure 6 : Extension des Landes de Tanouarn à Québriac à la fin du XVIII^e siècle.
Calque, plume, encre de Chine, encre rouge, lavis brun et aquarelle réalisé par l'ingénieur-géographe Monu en 1783.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine C 6265 (18).
Communication et reproduction soumises à autorisation.



les habitants de Ringadan utilisaient autrefois pour y faire cuire des tuiles, ce four était entretenu par la communauté des habitants de Ringadan. Le conseil ajoute qu'il peut en apporter des témoignages : *« Le Conseil reconnaît aussi d'après le témoignage de personnes fort âgées que le vieux four qui servait autrefois à la cuisson des tuiles et briques que fabriquaient les habitants de Ringadan avait été reconstruit à frais communs sur le dit terrain communal et qu'on le fait fort de le prouver par un vieux maçon qui existe encore dans le pays. Il existe d'autres fours dans plusieurs villages voisins, tous sont bâtis sur des terrains communaux, personne ne les réclame comme sa propriété. »*

La parcelle contestée lors de ce conflit est dénommée le Chauchix de Ringadan.

Ces témoignages attestent de la présence d'une activité tuilière au moins depuis la première moitié du XVIII^e siècle. L'activité tuilière était pratiquée par plusieurs habitants qui construisaient, entretenaient et utilisaient le four en commun. La présence de fours dans d'autres hameaux de la commune est mentionnée sans préciser s'il s'agit de fours destinés à la cuisson de tuiles, il est toutefois probable qu'un four à tuiles existait au hameau de la Pivaudière, la présence d'un four et d'une zone d'extraction ont également été mentionnée sur des terrains communaux dans le hameau de La Mariais par deux de ses habitants.

Des recherches dans les recensements de la commune de Québriac durant la première moitié du XIX^e siècle n'ont pas permis de détecter la présence de tuiliers, tous les habitants des hameaux où la présence d'une activité tuilière est présumée se déclarent agriculteurs. Cette activité artisanale aurait pu être une activité secondaire qui se serait ajoutée au revenu agricole.

Un ouvrage indique que la tuilerie de Québriac aurait arrêté son activité en 1858, il ne précise malheureusement pas ses sources.

4.3. Conclusion

Les délibérations du conseil municipal de Québriac, au début du XIX^e siècle, démontrent l'existence d'un four à tuile au hameau de Ringadan sur la commune de Québriac, ce four était utilisé en commun par les habitants au XVIII^e siècle, était installé sur un terrain communal et n'appartenait pas à une entreprise. Des fours existaient également dans d'autres hameaux de la commune, les témoignages des habitants indiquent que chaque hameau de cette petite région avait son four à tuiles.

L'argile était extraite à proximité (étang des Caves, parcelles situées à l'est de Ringadan et parcelles à proximité de l'étang de Noës), le sable assurant le dégraissage de l'argile devait probablement venir également des environs, le substrat géologique s'y prêtant particulièrement.

L'analyse des fragments montre l'existence de plusieurs types de production.

Si la présence de tuiles est bien attestée aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles dans la région, ni l'étude des fragments, ni l'étude des archives ne permettent actuellement de remonter à une date d'activité antérieure. Des investigations complémentaires aux archives sur l'utilisation des communs des Landes de Tanouarn ou une poursuite des prospections de terrain pourraient permettre de mieux éclairer cet aspect de l'activité. Enfin ces découvertes refont émerger les interrogations concernant ces productions somme toute assez récentes mais largement méconnues.

NB : La municipalité remercie Monsieur Le Thiec ainsi que le Centre Régional d'Archéologie d'Alet de nous avoir autorisé à publier cet article.

Monsieur Le Thiec serait intéressé par toute information relative aux activités tuilières, métallurgiques anciennes de notre commune. Ses coordonnées sont disponibles auprès du secrétariat de la Mairie.

Un site archéologique fait partie intégrante du patrimoine et comme tel doit être respecté.

PRODUCTEUR DE LEGUMES

**Paniers hebdomadaires
livrés à domicile**

Vincent Briand

35190 La Chapelle aux Filtzméens

06 70 92 29 79

v.briand@yahoo.fr



L'Étoile Sportive de Québriac 1975-2015



Quarante années ont passé depuis la renaissance de l'Étoile Sportive de Québriac en ce mois de juin 1975. Aujourd'hui, il est difficile d'énumérer tous les joueurs qui ont porté les couleurs jaune et bleu de notre équipe, mais chacun d'entre eux se rappelle sûrement des joies

lors des victoires, des tristesses lors des défaites, mais surtout, l'esprit de camaraderie qui règne dans ce club.

L'histoire débute en 1975, mais, savez vous que trente ans auparavant, une équipe avait été créée à Québriac ?

En effet, en 1942, durant l'occupation allemande, trois jeunes québriacais décident de bâtir une équipe de football afin de pratiquer leur sport favori. Yves Belan, Armand Chateaugiron et Joseph Faisant font alors appel à des camarades de leur âge et à des réfugiés ayant trouvé asile à Québriac pour composer un groupe de sportifs.

Ces joueurs vont se donner un nom : les Vaillants.



Debut : Alphonse LEMARCHAND, M. MAGNEN, Albert (réfugié belge), M. DURIEZ (réfugié du Nord), Paul BELAN, Henri FAISANT.
Accroupis : Yves BELAN, M. METAYER (St-Malo), M. DERIEN, Armand CHATEAUGIRON, Félix FAISANT.

Durant deux années, les « Vaillants » vont participer à différents matchs et tournois dans les communes alentours, se déplaçant exclusivement à vélos. Mais en 1944, les Allemands réquisitionnent toutes les bicyclettes, obligeant les jeunes québriacais à ne jouer qu'à domicile.

Avec la libération, l'équipe est mise en sommeil, mais elle va se réveiller en 1951. Pour la première fois de son histoire, le club prend le nom d'Etoile Sportive de Québriac, sans que cela ne soit juridiquement officiel. Les jeunes québriacais pratiquent leur sport sur différents terrains proches du bourg, mais principalement à l'emplacement du terrain actuel. Il n'y a pas de vestiaires et les matches se déroulent l'hiver sur une pelouse humide et surtout très boueuse.



Cependant, trois années plus tard, l'équipe est dissoute. Les plus jeunes effectuent leur service militaire au moment où débute la guerre d'Algérie ; les autres entrent dans la vie active, souvent pour un nouvel avenir professionnel loin de Québriac.

Certains doivent jouer à Tinténiac pour continuer à exercer leur passion du ballon rond.

Durant les années 1970, la commune de Québriac voit sa population décroître, atteignant 700 habitants. Afin de redonner vie à la commune, des habitants, avec l'aide de la municipalité et de l'Entente Québriacoise, décident de reconstruire une équipe de football.

L'Étoile Sportive renaît de ses cendres avec l'engagement d'une équipe cadets lors du championnat 1975/1976.

Le premier bureau se compose comme suit :

Président : André Clolus

Vice-Président : Charles Jacquart

Secrétaire : Michel Poirier

Adjoint : Louis Fontaine

Trésorier : Daniel Loisel

Adjoint : Amand Besnard

Une des premières photos prises de cette nouvelle équipe avec des maillots floqués du premier sponsor : le Safari situé au Grand-Bois.



Debut : Jean-Pierre PYRON, Eugène LAMARRE, Thierry SALMAS, Didier TALVAR, Patrick RUTSCHKOVSKI, Jean-Michel VUDEZ, Jean-Luc CLOLUS.

Assis : Didier GAUDIN, Jean-Claude MOUCHOUX, Dominique GAMBLIN, Patrick GAUTIER, Jean-Claude HOUITTE, Yannick LEMENANT.



Une page d'histoire



L'équipe ne possède pas de terrain et joue le plus souvent « à domicile » à La Chapelle aux Filtzméens ou à Tinténiac. Malgré certaines difficultés, cette jeune équipe cadets obtient des résultats très satisfaisants. Deux années plus tard, trois équipes sont engagées dans les différents championnats ; minimes, juniors et séniors.

Les Jaune et Bleu jouent alors sur un terrain situé à la Vendée, près de la route de Tinténiac-Dingé, ou bien sur un terrain proche du cimetière (terrain de foot actuel).



Debout : Jacques VIUDEZ, Marcel TALVAR, Pierre SAMSON, Rémi ARRIBARD, Patrick POIRIER, Patrick GAUTIER, Loïck BOUCHER, René ROISAIN, René LARDOUX.

Accroupis : André CLOLUS, Michel POIRIER, Gérard MARION, Patrice NEVEU, Daniel LEVREL, Eugène LAMARRE, Jean-Michel VIUDEZ, Jean-Yves BELAN, Joseph HOUITTE.

A partir de 1983, la municipalité décide de réaliser un complexe sportif nécessaire à la bonne pratique du football. Celui-ci sera inauguré lors d'une grande fête sportive. Nouveau terrain, nouveaux vestiaires, des équipes engagées de poussins à séniors.



L'ESQ passe un cap et les Jaune et Bleu accèdent à la promotion première division en 1984, niveau le plus élevé atteint par le club et maintenu durant près de 15 ans.

L'équipe de la montée en promotion 1^{re} Division.



Debout : Léon PESCHEUX, Pascal LECOINTRE, Remi DELAHAIS, Dominique GAMBLIN, Eric HUARD, Jean-Claude HOUITTE, Yannick LEMENANT, Albert MAIGNE.

Accroupis : Patrick POIRIER, Patrick LAMOTTE, Lionel PESCHEUX, Patrick POINT, Alain MAIGNE, Roger DELACROIX.

Depuis, le club va connaître de nombreux rebondissements. Des descentes au niveau inférieur, des montées, des matches d'anthologie ou des matches à oublier. Mais, depuis 40 ans, l'ESQ a su garder son indépendance, a su garder son âme du club où il fait bon vivre, dans un esprit de cohésion et de bonne entente.

Aujourd'hui, le club s'est adapté aux différentes contraintes liées aux effectifs, en créant une entente sportive avec le CS Dingé dans les catégories jeunes et vétérans.





Cela n'entame en rien la survie de l'ESQ. Le nombre de licenciés, notamment chez les plus jeunes, est encore important (130) et cela augure encore de belles années à vivre dans notre club. Il suffit de voir les catégories jeunes sur les terrains pour se rendre compte que la motivation est toujours présente.

Pour la première fois cette année, une équipe féminine s'est créée ce qui montre que la passion du football dépasse tous les clichés. Comme les garçons, l'équipe a obtenu des résultats très encourageants pour l'avenir.

Le club remercie les bénévoles, les sponsors, tous les dirigeants, les spectateurs, les différentes

municipalités et bien sûr tous les joueurs qui ont œuvré et oeuvrent encore pour que l'ESQ puisse continuer à vivre.

**Continuons à encourager les Jaunes.
Vive Québriac, vive l'Étoile Sportive.**

Le club tient à rendre un hommage ému à Yves Belan, décédé le 29 mai dernier à l'âge de 91 ans. Yves était le dernier joueur vivant de l'épopée de 1942. Malgré toutes ces années, sa passion pour le football était toujours présente et il était encore, il n'y a pas si longtemps, un de nos plus fidèles spectateurs au bord du terrain.



Un logement adapté dans mon « Village »

Ca y est le Village du Courtil Noë est habité et animé ! Après plusieurs mois de chantier, les travaux sont terminés et le tout nouveau Village du Courtil Noë a enfin ouvert ses portes le 6 mai 2015. Signature de bail, visites des logements, états des lieux, remise des clés, verre de l'amitié, les responsables de la société Néotoa et les élus du CCAS de Québriac ont accueillis les premiers locataires de l'habitat adapté.

Cette journée a été primordiale pour les nouveaux habitants. Un nouveau départ et une occasion pour chacun et chacune de faire connaissance avec ses futurs voisins.

Elle est également pour l'ensemble des acteurs mobilisés pour ce projet, le fruit d'un travail de 6 ans.

Quinze jours plus tard, la quasi-totalité des maisons a été aménagée ! C'est dire l'animation dans le village avec les allers-venues des familles, des amis, les passages du facteur, de l'aide à domicile, des autres services mais aussi de Julie, coordinatrice du projet et du CCAS et surtout des habitants du village encore dans les cartons !

En à peine une semaine, les locataires se disent déjà se sentir comme chez eux au Village du Courtil Noë.

LES TOUS PREMIERS TÉMOIGNAGES SONT LÀ :

Après avoir vécu 25 ans dans un logement situé rue de la Rabine à Québriac, Yvonne Lévêque a choisi d'aménager au 42 A, rue du Courtil Noë.



« J'habite Québriac depuis 1962, j'ai habité le Grand-Bois quelques années et en 1990, au décès de mon mari, j'ai décidé d'aller habiter 19 rue de la Rabine. Et il s'est trouvé qu'il était question de

faire un village pour les aînés, pour les handicapés. Je suis allée m'inscrire à la Mairie, la première d'ailleurs. Ensuite j'ai eu des moments de déprime, d'angoisse parce que je ne voulais plus y aller et puis ça s'est bien terminé. J'ai fini par l'accepter. Et à présent, j'y suis très bien. Ce sont des maisons très bien, agréables à vivre, ensoleillées, tout ce que l'on peut souhaiter.

On n'est pas tout seul ici. On n'est pas isolé. C'est ça. On est bien chez soi, ça ne nous empêche pas de côtoyer nos voisins. Pour le moment, on ne connaît pas grand monde mais déjà on aime bien car c'est ouvert. »

Une étape difficile à franchir, ce n'est pas simple de quitter son habitation. Christiane et René Gaudin sont aujourd'hui soulagés.



« Nous avons trop grand de terrain. Au village de la Ville Gouin, c'était sociable mais ce sont des nouveaux habitants qui ne sont pas là dans la journée. Et puis on a commencé à parler des petites maisons au bourg...

Les enfants nous encourageaient... Et c'est comme ça qu'on est arrivé. Mais cela a été du tracas, tout ça avec le déménagement. Tout le monde s'est entraîné pour le grand jour et le soir les enfants nous ont emmenés quand tout a été à peu près monté. C'est quand même bien, spacieux. C'est gai, c'est calme. On ne peut pas être mieux. Je suis retournée voir la Ville Gouin, j'ai refermé les portes et cela m'a rien fait du tout. Ça aurait été dommage de ne pas venir au village du Courtil Noë. C'est même trop bien pour nous après la nôtre qu'on avait à la Ville Gouin ».

Monique Pierre de la Commune de Pleugueneuc s'est installée à Québriac au Village dès le 7 mai.

« Je suis à Québriac depuis le 7 mai. J'ai rencontré M^{me} Gamblin et j'avais hâte de pouvoir déménager. J'étais pas mal logé puisque j'avais quand même trois chambres, une salle de bain enfin tout le confort mais c'était un peu trop grand pour moi toute seule et quand j'ai rencontré M^{me} Gamblin, j'attendais avec impatience de pouvoir aménager à Québriac. Depuis que je suis arrivée, j'ai rencontré des gens très avenants, très sympathiques. J'ai sympathisé avec ma voisine, avec Julie qui s'occupe très bien des locataires. Je trouve que c'est très calme, sans problème pour garer ma vieille voiture et je me plais très bien dans mon logement. »



C'est aussi grâce à la présence de Julie, coordinatrice du projet, que la vie est plus facile au Village. Installée depuis peu dans la salle du Courtil Noë située au centre du Village, sa présence est déjà presque une évidence: beaucoup de demandes de la part des uns et des autres. Une aide ou une visite qui rassure bien dans ces moments stressants pour tout le monde !

« Je suis installée depuis le 5 mai dans mon bureau. J'avais hâte que les jours passent pour que le village s'anime. Aujourd'hui, on y est ; quand on pense à tout le travail qui a été fait pour que les gens aujourd'hui se sentent bien. Les aménagements se sont bien déroulés et les personnes se sentent déjà chez elles. Il y a une sérénité. Ils sont maintenant dans l'attente de mon rôle. Déjà les premiers liens se créent. Chacun se rend compte du travail qui a été mené les années précédentes pour arriver ici. Ils en sont conscients et ils le disent : "Merci de pouvoir nous offrir ça." »

Et c'est le jeudi 28 mai que les habitants du Village se sont tous retrouvés pour la première fois dans la salle



commune pour partager ensemble le goûter de bienvenue. Une occasion surtout pour faire connaissance, pour échanger sur la vie au village avec la présence de Julie et pour évoquer le fonctionnement de cette nouvelle salle. La salle du Courtil Noë est un espace destiné, en priorité, aux habitants du Village. Elle a également une fonction de salle municipale. Son occupation et sa location se fera donc en des temps et des fonctionnements distincts et selon des conditions précisées dans un règlement intérieur.

Julie Feudé

Coordonnatrice de vie sociale et locale rejoint le projet habitat Adapté



Titulaire d'un diplôme de conseillère en économie sociale et familiale obtenu en 2012 et forte d'une première expérience dans le Finistère, en qualité de référente famille dans un centre social, Julie Feudé a rejoint le projet Habitat Adapté du Courtil Noë en qualité de coordinatrice de vie sociale et locale au début du mois d'avril.

Élément clé de la mise en œuvre du projet social, elle contribue désormais à la qualité de vie des locataires en favorisant à la fois autonomie et participation à la vie sociale dans un espace ouvert sur l'extérieur.

Pour se faire elle ne manquera pas d'ouvrage tant ses missions sont diversifiées. Référente des quatorze locataires et de leurs familles, elle leur proposera bien sûr son appui et pourra les guider auprès des différents interlocuteurs en fonction des besoins exprimés. Elle sera également pour ceux qui le désirent la personne avec qui échanger en cas de besoin, celle qui encourage les initiatives personnelles ou collectives et la garante d'une certaine ambiance de vie au sein du village. Elle contribuera notamment à l'organisation d'animations répondant aux demandes, aux besoins ou en suscitant de nouveaux.

C'est avec dynamisme et enthousiasme que Julie a abordé sa prise de fonction sur un poste et un projet pour lesquels elle dit avoir ressenti un véritable « coup de cœur ». Coup de cœur car elle juge le projet de

Québriac novateur, il « laisse la place à l'imagination ». Elle nous dit se projeter avec envie et impatience dans ces nouvelles missions qui lui permettront à la fois de s'engager pleinement et d'exercer son métier en mettant en œuvre l'ensemble des compétences apprises en formation ou déjà mises en œuvre.

Avant toute chose elle a souhaité d'abord s'intégrer au village, se l'approprier, intégration en douceur avec la complicité de Marie Madeleine Gamblin, âme du projet. C'est ensemble qu'elles ont pris le temps de rencontrer et d'échanger avec tous les locataires, de « s'insérer dans la relation de confiance » Julie a su la tisser avec chacun d'eux.

Dynamique et enthousiaste, elle n'en demeure pas moins lucide, elle ne veut surtout ni imposer, ni s'imposer, ne rien brusquer, car aujourd'hui tous ne manifestent pas les mêmes attentes vis-à-vis de leur vie au village. A côté de ceux qui adhèrent déjà fortement au projet, d'autres souhaitent autre chose ou n'ont peut-être pour l'heure comme préoccupation légitime que de trouver un nouvel équilibre et une nouvelle sérénité dans un nouveau cadre de vie.

Et c'est là une nouvelle qualité et compétence dont Julie sait qu'elle devra faire preuve, une forte capacité d'écoute pour comprendre les souhaits de chacun, proposer sans intrusion et permettre à chaque locataire de trouver la place qu'il souhaite occuper au Village en cohérence avec le principe fondateur du projet « libre d'être chez soi ou d'être ensemble ».

Nous lui souhaitons la bienvenue, la réussite dans ses nouvelles fonctions et dans la mise en œuvre du Projet Habitat Adapté.



Les Brioches de l'amitié

Du 19 au 25 mars 2015, quatre associations de personnes en situation de handicap se sont unies une nouvelle fois pour organiser l'opération « *les brioches de l'amitié* ». C'est tout un réseau de solidarité qui se met en place sur le département. Les dons permettent le financement des projets associatifs.

A Québriac, une vingtaine de bénévoles s'est à nouveau mobilisée et a sillonné la commune. Cette année, 240 brioches ont été vendues au profit des personnes handicapées.

Au nom de l'association départementale des infirmiers moteurs, l'Adapei, l'Association des paralysés de France et l'association Handicap services 35, le CCAS tient à remercier les Québriacois pour leur générosité, les vendeurs (ses) bénévoles pour leur disponibilité.



C'est pourquoi le CCAS a invité l'ensemble des bénévoles à la salle du Courtil Noë pour partager le verre de l'amitié. Une façon conviviale de remercier les uns et les autres et de mettre en avant la réelle implication locale au service de projets de solidarité.

CCAS Québriac - Prenez note...

Le repas du CCAS aura lieu le dimanche 25 octobre 2015.

Les après-midis récréatifs organisés le deuxième jeudi de chaque mois en partenariat avec l'association « *Au Bois des Ludes* » de Québriac se dérouleront à partir du mois de juin 2015 à la salle commune du Village du Courtil Noë.

Accueil des nouveau-nés et hommage aux aînées

Le CCAS a choisi cette année de faire d'une pierre deux coups en accueillant à la fois les nouveau-nés de la commune, tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants du Village du Courtil Noë. Une initiative heureuse pour mêler les générations.

Ambiance chaleureuse à la salle de la Nouasse, ce samedi 6 juin lors de l'hommage rendu par les élus de Québriac aux nouveaux parents de l'année. C'était aussi l'occasion de faire connaissance, de passer un moment rempli de tendresse et de poésie.

Pour le plus grand plaisir de tous, Anne Le Merdy, conteuse, a emmené toute l'assistance au pays de l'imaginaire et du rêve. C'est une histoire toute simple « *Et moi dans tout ça* » animée et chantée au son de

la guitare qui a fait de cette matinée un moment fort de transmission. Puis les petits et les grands ont été invités à marquer leurs attachements en créant deux œuvres de collages artistiques « *Maman* » et « *Papa* ». « *Des instants précieux qui seront immortalisés dans des tableaux exposés ensuite à la bibliothèque puis à la salle du Courtil Noë* » souligne Christiane, bénévole.

Enfin, les membres du CCAS ont adressé leurs plus sincères félicitations et leurs vœux de bonheur à toutes les mamans présentes en leur offrant à chacune d'elle un bouquet de fleurs et ont remercié le nombreux public pour sa participation.

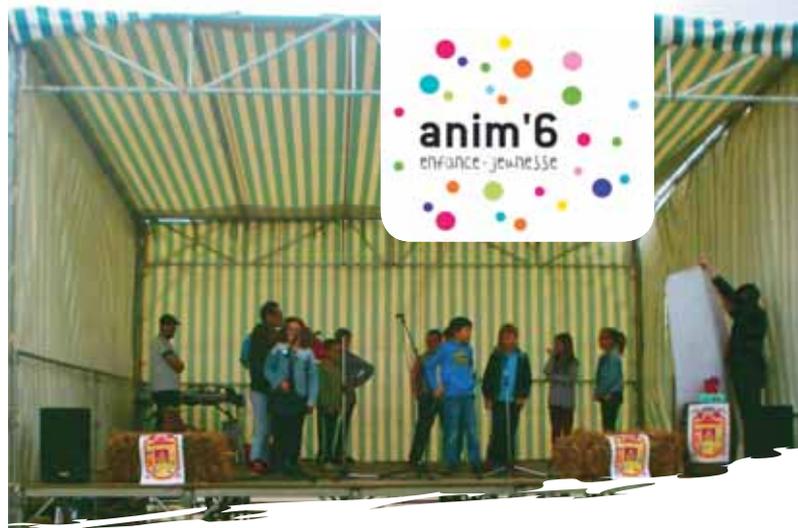
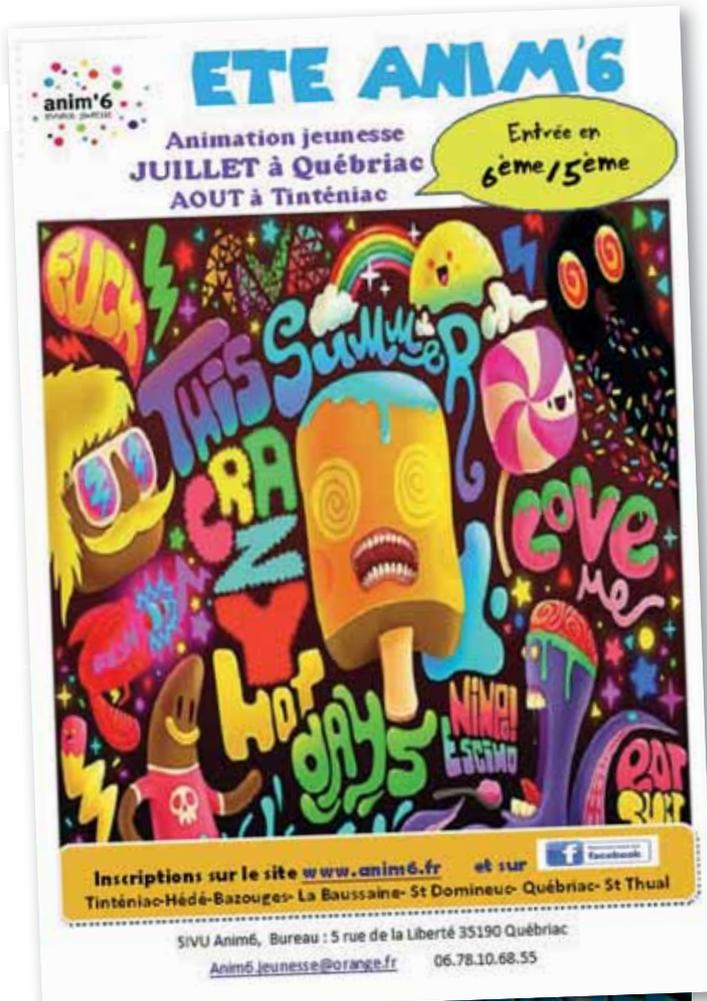
Un vrai moment de partage et de convivialité qui s'est achevé autour du verre de l'amitié.



Anim'6 - Info Jeunesse

Les programmes de l'été

Comme l'an passé, le site d'animation de Québriac (salle de la Nouasse) sera ouvert tout le mois de juillet à tous les jeunes à partir de la 6^e. En août les jeunes seront réunis à l'espace jeunes de Tinténiaac.



Le Festival jeune « Du bruit dans la cambrouse »

Le vendredi 17 avril à Tinténiaac, de jeunes chanteurs, danseurs et poètes ont pu s'exprimer sur la scène du festival.



Des activités variées qui ont comblé les festivaliers. Environ 300 festivaliers présents.

Une belle journée d'échanges et de rencontres...

Une initiative qui demande à être reconduite l'année prochaine...



Info été 2015

Le programme des vacances de cet été est dans les bacs ! Le programme est disponible sur notre site : www.anim6.fr



ANIMATION JEUNESSE À PARTIR DU COLLÈGE

Sur les communes de Hédé-Bazouges, Québriac, La Baussaine, Saint-Domineuc, Saint-Thual et Tinténiaac.
Lieu d'animation : Mjc de Tinténiaac.

Contacts : Linda au 06 78 10 68 55 ou anim6.jeunesse@orange.fr
Pour toute correspondance : SIVU Anim'6, Mairie, 5 rue de la Liberté, 35190 Québriac.
Site internet : www.anim6.fr - **Nouveau : retrouvez nous sur facebook**



Le Cercle d'Ille-et-Rance

Danses traditionnelles Bretonnes et Celtiques

Lorsque vous lirez ces lignes, le cercle marquera sa pause estivale, notamment pour les sections enfants et débutants mais les festivités continuent.

La section animation va espacer les répétitions mais continuer de se retrouver afin de toujours améliorer nos prestations.

Notre première sortie s'est déroulée le 24 juin à Pleudihen-sur-Rance lors de la fête folklorique. Bonne première pour nos danseurs qui méritent les félicitations.

Des dates à retenir :

- **2 août 2015**, fête de la moisson à Guipel ;
- **5 septembre 2015**, comice de la Mézière
- **une date importante à retenir : le 29 novembre 2015** nous fêterons les 20 ans du cercle à la salle de Saint-Domineuc, un spectacle scénique sera présenté avec la participation de groupes connus. Nous invitons les adhérents et anciens adhérents à se mobiliser afin que cette fête soit une réussite, prendre contact rapidement aux adresses habituelles.



Changement lors de cette année de danses 2014-2015. Nous quittons Kendalc'h pour rejoindre la confédération et la fédération Warl-leur.

Du nouveau aussi côté costumes :

6 costumes femme sont réalisés, (tradition locale années 1900 à 1920). Nous allons continuer et remettre en conformité nos anciens costumes qui représentent une autre époque. Reste les



coiffes correspondantes qui nous ont été prêtées gracieusement pour la 1^{re} représentation.

Grand merci à toutes les personnes qui dans un élan d'entraide et de solidarité, nous ont aidé dans la recherche et la confection de ces costumes. Merci aussi aux prêteurs de coiffes pour leur solidarité et leur confiance.

La rentrée est prévue :

- jeudi 10 septembre pour la section débutants et loisirs à 20 h 30 salle polyvalente.
- vendredi 11 septembre à 17 h pour les enfants, à partir de 18 h 30 pour les ados et 20 h 30 pour le groupe animation.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, il n'y a pas d'âge, nous manquons notamment d'hommes afin d'atteindre l'équilibre homme - femme dans les spectacles.

Autres activités du cercle :

- chant à danser ;
- musique ;
- broderie ;
- contes ;
- théâtre en Gallo ;
- couture : un atelier démarre à la rentrée avec une couturière professionnelle, inscrivez-vous vite, déjà plusieurs demandes.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Contacts : Tél. 06 10 28 58 94 ou 02 99 68 08 69
Mairie de Québriac et aux adresses habituelles



Comité des Fêtes du Grand Bois

Notre pêcheurie du 8 mai a connu un grand succès malgré la pluie.

Nous avons eu plus de 40 pêcheurs, malheureusement pour eux les poissons n'ont pas beaucoup mordu...



N'OUBLIEZ PAS NOTRE FÊTE DU 15 AOÛT, nous comptons sur vous, ainsi que sur nos nombreux bénévoles !

AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE:

LE MATIN :

Pêcheurie - Inscriptions à partir de 7 h 30
Début à 8 h 30.

LE MIDI :

Nouveauté : Repas « Jambon à l'os »

En effet notre repas ne se déroulera plus le soir mais le midi (à 13 h).

Repas Adultes 16 €

Kir, assiette anglaise,
Jambon à l'os accompagné de sa sauce,
Pomme de terre à l'eau,
Fromage, dessert, café.

Repas Enfant 10 € (jusqu'à 10 ans)

1 briquette de jus d'orange,
Jambon à l'os accompagné de sa sauce,
Pomme de terre à l'eau ou chips,
Fromage, dessert.

Pensez à réserver vos places dès maintenant au 02 99 68 01 28 !

Nouveauté : Jeux « inter-village »

En effet, en remplacement de la course cycliste, nous organisons un « inter-village » à partir de 15 h. A cette occasion, nous recherchons 4 équipes mixtes de 6 personnes.

Inscriptions gratuites au 02 99 68 19 06.

TOUTE LA JOURNÉE :

Vide Grenier - Placement à partir de 7 h
Début à 8 h 30.

Réservations au 06 33 76 66 11 ou 06 08 04 20 88

Cette journée se déroulera entièrement sur le site de l'étang des Étanchets ou vous trouverez également de nombreuses animations !

Restauration sur place toute la journée.

Bonnes vacances d'été...

Espace jeux « Badaboum » pour les enfants de 0 à 3 ans

Et voilà déjà l'année 2014-2015 de Badaboum qui s'achève ! Une année bien remplie tant au niveau de l'effectif que des activités et surtout l'arrivée d'une nouvelle animatrice, Élodie pleine d'énergie et de créativité. Les ptits badaboumiens s'en sont donnés à cœur joie chaque lundi matin et à pleine bouche parfois, pour fêter les anniversaires. Pour clore cette saison une après-midi festive a été organisée le samedi 13 juin avec l'ensemble des familles adhérentes et leurs assistantes maternelles, à l'espace jeu.

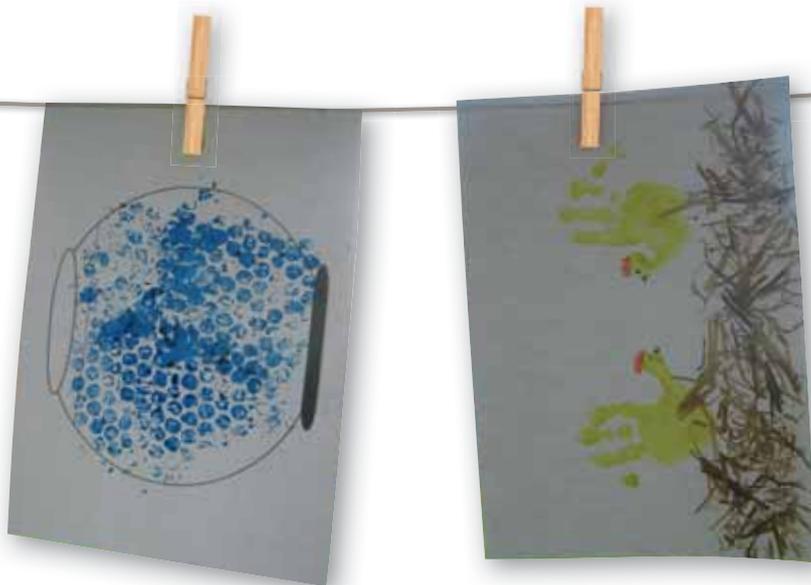
La rentrée de septembre se fera à guichet fermé... et à regret un peu aussi, puisque l'unique créneau dont nous disposons dans les locaux de l'espace jeux ne nous permet pas d'accepter de nouveaux adhérents, malgré les demandes.



Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances ainsi qu'une bonne rentrée scolaire aux enfants qui nous quittent !

Le Bureau

Contact : Fabienne Fissot au 02 99 68 19 06 ou par mail : badaboumquebriac@gmail.com



CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL
LA BOURDONNIÈRE
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 30 93
06 69 02 13 32
bedelnicolas@yahoo.fr

BEDEL
CONSTRUCTIONS BOIS

WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM





Club du 3^e âge

Activités hebdomadaires : boules, belote, marche, scrabble.

Le club a fait un voyage le 12 mai, d'abord aux chantiers de L'Atlantique où nous avons eu la chance de voir en chantier le plus grand navire de croisière, l'Harmony of the Seas, qui sera terminé en avril 2016.

Ensuite, nous sommes allés à Nantes voir les Machines de l'Île.

Prochaines sorties :

- le 23 juillet le cadre noir à Saumur ;
- le 15 septembre à Coutances ;
- le 4 novembre Concours de belote.

Bonnes vacances à tous.



Association Noël à l'Ormel

Comme chaque année depuis quatorze ans la crèche de Noël de l'Ormel a rencontré un vif succès. Nous avons eu de nombreux visiteurs même hors département. Je tiens à remercier tous les bénévoles sans qui cela ne serait pas possible de vous offrir un peu d'émerveillement pour grands et petits. Toutes nos excuses pour les désagréments au début, promis nous y remédierons l'année prochaine. A vous, excellent été.

Chantal Juhel



MENUISERIE GENERALE
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

Alain MAIGNÉ

- TOUTES OUVERTURES
- CLOISONS SECHES
- AGENCEMENT
- CUISINES & BAINS
- PLACARDS

Chiple, 35190 QUEBRIAC
Tel/Fax : 02 99 68 15 87 - 06 78 96 02 99

NEUF & RENOVATION

Nouveau service : BARBIER

Art & Style
COIFFURE
MASCULIN - FÉMININ

13, b^d de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Envie de... changer de style
Envie de... changer de couleur
Envie de... vous faire plaisir

Fabiola : 02 99 54 02 94

Fabiola et Chantal ont la joie de vous accueillir dans une ambiance calme et conviviale.

Du lundi 14h au samedi 13h avec ou sans rendez-vous.

Lundi : 14h - 18h30
Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h30
Vendredi : 9h - 20h (journée continue)
Samedi : 8h 13h
Avec ou sans rendez-vous



Lundi de Pâques

Depuis de très nombreuses années, le lundi de Pâques est l'occasion rêvée pour les enfants de se retrouver autour du terrain de football pour ramasser les œufs.



Une organisation sans faille orchestrée par Eric Huard, les petits, vers le mur du cimetière et les plus grands autour et sur le terrain de football. Pour les moins chanceux, un complément est ajouté à la fin de cette chasse.



La tradition commencée par Francis Legourd se perpétue par l'intermédiaire des associations de Québriac qui ont pris la relève : APE, ESQ, badaboum, Québriacquad, Cercle d'Ille et Rance, Comité des fêtes du Grand-bois, Le club des aînés, ACPG CATM, Courir à Tinténiac-Québriac, Québriac-Marpod, Entente Québriacoise, Gymnastique féminine de Québriac, Le Petit Plus, O Grain de Café et la participation individuelle de Guy Outin. Que toutes ces associations soient remerciées pour ce petit moment de plaisir offert aux enfants mais aussi aux nombreux parents qui se retrouvent pour un moment de convivialité.

Cerf Volant Club de France



C'est en 1977 que le Cerf Volant Club de France a été créé. Notre Club est agréé depuis le 15 octobre 1979 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 75/953 en tant qu'Association d'éducation populaire.

Association sans but lucratif (loi 1901) elle s'est donnée pour mission de rassembler les cerfs-volistes et d'assurer la promotion de la pratique du cerf-volant sous toutes ses formes et dans toutes ses applications (à l'exception du saut, de la traction et de l'ascension humaine).

Notre Club intervient pour des ateliers de construction en milieu associatif et scolaire.

Le CVCF encourage ses adhérent(es) à fabriquer eux-mêmes leurs cerfs volants et à créer de nouveaux modèles d'où l'organisation d'ateliers de construction dans différentes régions.

Les adhérent(es) étant répartis dans toute la France, des antennes locales permettent le regroupement.

Pour la Bretagne c'est le Cerf Volant Club de France qui gère les départements des côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. N'hésitez pas à voir le site du Club :

www.cvcf.info

Pour tous renseignements : secretaire.cvcf@gmail.com

Claudine Lebourgeois - Secrétariat du CVCF

13 rue du Courtil Jamet 35190 Québriac

Le ruisseau de Tanouarn

Nous sommes 5 passionnés de sport et des beaux chemins de notre commune et nous avons voulu créer une nouvelle association « *le ruisseau de Tanouarn* ». En complément des activités existantes proposées par d'autres associations amies, nous souhaitons faire découvrir aux amateurs de la course nature nos différents sentiers sillonnant notre territoire. Deux épreuves de 15 et 27 km sont déjà programmées pour notre première édition du 24 janvier 2016. Le départ et l'arrivée seront donnés de la place de la Mairie à partir de 9 h 30 et le nom de notre course sera « *Le Trail du Clocher Tors* ». Cette appellation a aussi pour but de mettre en avant et faire connaître une autre partie de notre territoire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous aider à la préparation et l'organisation de cette première manifestation ou pour nous faire part de vos suggestions ou remarques.



Président : Vincent Germain

Vice-président : Olivier Lebreton

Trésorier : Pierre Jehanin

Trésorier adjoint : Olivier Marion

Secrétaire : Jerome Marion

Email : trailduclochertors@orange.fr

Tél : 02 99 23 07 59



Les Touch'à'Tout activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans

Et voilà, encore une saison de plus qui s'achève pour les Touch'à'tout ! Toujours autant de plaisir à se retrouver un samedi sur deux dans le local que nous prête gracieusement la commune de Québriac. Toujours dans la bonne humeur, la dizaine d'enfants de Québriac et des communes environnantes ont réalisé des activités de bricolage et d'arts plastiques.



Les séances reprendront en septembre, un samedi sur deux de 10 heures à 12 heures, à la salle polyvalente de Québriac.



Attention, comme chaque saison les places sont limitées : 10 enfants seulement ! N'hésitez pas à me contacter pour les pré-inscriptions. La cotisation annuelle s'élève à 40 €.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été...

Carole, Présidente et Animatrice

Contact : 06 63 24 37 23 -
touchatout35@gmail.com

Étoile Sportive Québriacoise

La saison de l'ESQ vient de se terminer par le traditionnel tournoi semi-nocturne et par l'anniversaire du club qui fêtait ses 40 ans.

La saison des « Séniors » a été très satisfaisante car même si les classements sont encore un peu flous, l'équipe fanion termine 4^e en D3, l'équipe B termine 7^e en D4 et après sa montée de décembre dernier est arrivée à se maintenir à l'échelon supérieur.



Les féminines terminent 5^e de leur poule, pour une première saison, c'est très satisfaisant et nous espérons que les filles continueront à obtenir de bons résultats avec l'apport de quelques éléments supplémentaires.

Quant aux jeunes de l'ESQ, les U17 après un début de saison médiocre, se sont bien réveillés et terminent 4^e de leur poule.

Les U15 ont continué à enchaîner les bons résultats et terminent eux aussi 4^e de leur poule après une montée en décembre dernier.

Quant aux plus jeunes qui sont assidus aux entraînements, une satisfaction pour les équipes qui ont obtenu de bons résultats. Félicitations aux U13 pour leur participation à la coupe secteur à Miniac-Morvan qui avec un peu plus de joueurs présents aurait pu faire beaucoup mieux.

La saison prochaine se prépare déjà en coulisse et nous espérons tous une année tout aussi réussie au niveau sportif. Les différents dirigeants restent à votre disposition pour toutes infos sur la saison prochaine.

Pour ce qui est des retours des licences qui vous ont été remises, nous espérons également pouvoir compter sur vous tous pour que leur retour soit le plus rapide possible, pour ainsi repartir la saison prochaine dans de bonnes conditions car la saison va vite reprendre. La reprise des entraînements pour les séniors et les U17 recommenceront le mardi 11 août prochain à 18 heures et se feront les mardis et jeudis jusqu'en septembre.

Le club par ailleurs recherche activement des bénévoles pour encadrer les différentes équipes et les jeunes les mercredis après-midi. N'hésitez pas à venir en parler aux dirigeants si vous souhaitez faire partie de la famille ESQ !

Bon été à tous et bonnes vacances.

Le bureau de l'ESQ



Trampoline

La halte garderie associative « Trampoline » accueille les



enfants âgés de 4 mois à 4 ans. Elle est ouverte les lundis de 13 heures à 18 heures et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 heures à 18 heures.

Les enfants peuvent être accueillis à la demi-journée ou à la journée avec repas pour un accueil régulier (2 journée ½ maximum dans la semaine).

Il est aussi possible de nous déposer votre enfant pour une heure ou 2 heures pendant la journée.

L'objectif est de permettre aux parents de se dégager du temps (participer à une activité, faire des courses, accompagner les grands à une sortie scolaire, du temps pour soi...).

Vos enfants seront accueillis par une équipe de professionnelles. Cet accueil nécessite une inscription et une rencontre préalable afin que l'enfant se sente en sécurité lorsqu'il viendra à la halte garderie. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer.

Halte garderie Trampoline
30, rue de la liberté
35190 Québriac
Tél : 02 99 23 08 92

Queb'Rando

Queb'rando organise sa manifestation annuelle le **dimanche 6 septembre 2015**.

Randonnées pédestres accompagnées sur Québriac départ 9 h 15 et 14 h de Percotte. Pour la randonnée équestre départ 9 h de Percotte (étang des Noës).

Restauration possible sur place (grillades, galettes-saucisses, gâteaux...).



Fléchage à partir du bourg.

Renseignements : 06 31 81 93 15.

Journées débroussaillage pour les bénévoles et ouverture d'un nouveau chemin à la Métairie Neuve
Rando à Saint-Jacut-de-la-Mer dimanche 12 avril.



Gymnastique volontaire de Québriac

Québriacoises, à vos baskets !



Nous vous attendons à la rentrée pour rejoindre notre groupe de passionnées de gymnastique.

Des animatrices motivées, des exercices accessibles à toutes et à tous les âges, une bonne ambiance...

Vous sortirez de la maison avec l'envie de partager un bon moment et vous quitterez la salle polyvalente avec l'impression d'avoir bien travaillé !

Nous vous proposerons également quelques temps de relaxation.

Nous vous attendons tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 et tous les mercredis de 19 à 20 h.

Appelez Magali Paris au 06 33 09 28 24.

Vite, rejoignez-nous !



Claude DUHAMELLE - Travaux Publics

35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage Assainissement autonome, Raccordement tout à l'égout Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur) Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH.

Tél. 02 99 68 12 94 - Fax 02 99 23 00 89 - Port. 06 03 37 84 41

Les Serres
de Launay

HORTICULTEURS

M. et Mme CONFLANT J.M.



- Plantes de massifs
- Rosiers
- Plants pour potagers
- Chrysanthèmes etc...

Launay 35190 Québriac

06 80 67 13 86

02 99 45 25 58

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987

Menuisier - Ébéniste

Fabricant - Installateur

Cuisines - Bains - Dressing



Malnoë 35190 QUÉBRIAC

06 78 24 66 94

02 99 23 08 62

didierberhault@laposte.net



emeé - Saint-Malo



Le P'tit Plus

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

Karine Lebulanger

09 51 01 82 02 – 06 86 22 19 51

leptitplusquebriac@free.fr

34, rue de la Liberté – 35190 Québriac

EURL au capital de 5000 € – SIRET : 51227046300015

KABUKI

SPA
& Institut

- Soins visages
- Gommages
- Enveloppement
- Modelages Kabuki
- Massages traditionnels
- Manucure
- Maquillage
- Epilations
- Soins pour enfants
- Abonnements
- Chèques cadeaux
- Entrée à l'espace bien-être (piscine/hammam)



Venez découvrir le bien-être à l'état pur !

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 19h

Jeudi (nocturne) : 9h30 - 21h

Samedi : 9h30 - 18h

Trémagouët, 35190 QUEBRIAC

02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr

H2C
Informatique Services

Assemblage PC

Formations

Dépannage et assistance

Installation à domicile

Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr – www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 – 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 34, rue de la Liberté, 35190 Québriac - www.h2cinformatique.fr

EURL au capital de 5000 € - RCS 518267695 RM35

Déclaration d'activité de formation professionnelle 53 35 09017 35